

# L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1936

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-NEUF ANS

1897-1936

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.  
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire  
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par  
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée  
Saint-Jérôme

QUARANTIEME ANNEE, NUMERO 45

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 6 NOVEMBRE 1936

## Cynisme et tartuferie

O Union Nationale, de quels mensonges on a nourri le peuple en ton nom !

Les jours succèdent aux jours, les gestes aux gestes, les paroles aux paroles, et c'est toujours la même chose : le humbug de M. Maurice Duplessis domine toute sa troupe de saltimbanques.

Se parant des plumes du paon, les conservateurs de Québec font la roue, parce que des travaux de chômage s'exécutent dans notre province. Mais ces allègements au chômage sont dus aux millions obtenus du gouvernement libéral d'Ottawa en vertu d'un arrangement conclu entre lui et le gouvernement libéral de Québec que les farceurs de l'Union Nationale (?) ont réussi à renverser à force de démagogie et de humbug.

Le seul nouveau rouge ministériel qui, depuis le 17 août, fonctionne sans arrêt c'est la guillotine politique. L'esprit dominant du nouveau gouvernement des purs est le pur esprit de parti qu'ils devaient tuer et enterrer pour jamais.

Et dire qu'on les a crus !  
Puis, la session parlementaire — session d'urgence, s'il vous plaît, et qui va nous coûter \$200,000 — parlons-en !

Que nous donne-t-elle, cette session, comme réformes sociales, économiques et politiques ? A quoi rime-t-elle en face de l'Ordre nouveau prêché et promis ?

On a détruit, apparemment, des commissions que l'on réorganise avec d'autres titulaires. On a annulé des lois, ce qui est facile, mais on n'en reconstruit pas d'autres. Il y a bien la loi électorale qui a son importance mais qui n'est nullement urgente. Il y a aussi la loi du Crédit Agricole provincial. Mais est-elle bien une réforme heureuse ? Ce qui est certain, c'est qu'elle charge le budget de la province de plusieurs millions qui, jusqu'ici, nous étaient offerts par le Crédit Agricole fédéral.

Pendant cette session, on a surtout bavardé, dépensé l'argent du peuple en balivernes. Chaque farce de M. Maurice Duplessis nous a coûté fort cher...

Et c'est tout simplement pour ça que la province a voté le 17 août 1936 ?

Car, il est bon de le répéter : l'argent pour le chômage, nous l'avions; l'argent pour le Crédit Agricole, nous l'avions; etc., etc.

Qu'avons-nous de plus ou de mieux ? Tous les Pura vont nous répondre en chœur : Nous n'avions pas les sur-hommes LeNoblet Duplessis — William Tremblay et Cie qui nous gouvernent aujourd'hui, tous grands patriotes qui ne sont jamais plus heureux que lorsqu'ils diffament les libéraux qu'ils pourchassent à l'égal des communistes. Leur rage contre les derniers n'est pas plus active que contre les premiers. La charité chrétienne les inspire et les dévore, que voulez-vous !

La fin prochaine de la session dite d'urgence a ouvert les écluses de l'éloquence du chef et des partisans de l'Union Nationale-tory-castor. Elle a débordé depuis deux semaines à l'Assemblée législative, car tous les députés désintéressés (?) aiment à "sauver la province" ont tenu surtout et avant tout à sauver leur pleine indemnité parlementaire. Or, pour atteindre ce noble but, il fallait faire durer la session jusqu'au 7 novembre...

M. Maurice Duplessis, le chef suprême de cette Union-Nationale-tory-castor, dans les nombreux discours qu'il a prononcés n'a jamais manqué de répéter qu'il a innové un régime de réformes qui réalisent ses promesses. Or, il sait tout le premier qu'une telle affirmation est en contradiction avec la réalité.

Ce grand parleur et petit faiseur serait bien en peine de comparer son programme électoral et son action gouvernementale.

Nous entreprendrons bientôt ce travail qu'il évite de faire et pour cause.

Sans entrer dans les détails d'une telle comparaison, il y a des choses qui sautent aux yeux.

Comment M. Duplessis peut-il parler d'Union quand nos luttes fratricides sont plus ardues que jamais ? Il y a une désunion profonde entre lui et le fondateur de l'Action Libérale Nationale qu'il a trahi. La fraternité est déchirée par la lutte des classes qu'il devait apaiser. Nous trouvons les esprits divisés dans tous les domaines économiques, sociaux et politiques où M. Duplessis devait réaliser l'union sacrée. La désunion — et une désunion amère — règne au sein même du parti de M. Duplessis : MM. Hamel-Grégoire-Chalouit lui montrent les dents...

Comment peut-il parler de paix, d'impartialité, de lutte à l'esprit de parti, quand l'un voit la guillotine décapiter tous les fonctionnaires rouges qu'il remplace par des bleus ?

Non, il n'y a pas de paix, dans notre province, car l'Union Nationale, depuis qu'elle s'est formée pour cacher le vrai visage du parti conservateur, et encore plus depuis qu'elle est au pouvoir, n'a prêché que la discorde et n'a suivi qu'une politique de haine, sous des airs vertueux. Comment pouvons-nous faire confiance aux paroles de paix et d'union de ceux qui, chez nous, tendent le poing, maltraitent les fonctionnaires, font preuve d'un esprit de parti vindicatif et irrécyclable ?

M. Maurice Duplessis, au contact des responsabilités ministérielles, n'a tempéré sa fougue électorale que lorsqu'il a fait appel au capital étranger alors qu'il en avait encore le besoin. C'est à M. Taschereau de l'attirer ici ; et quand il refuse de sévir contre les trusts si violemment dénoncés par lui. C'est donc en vain que ce politicien s'essaye à devenir un homme d'Etat. Il est à jamais lié à sa campagne démagogique, compromis par ses trahisons et condamné à se contredire à chaque pas. Car c'est l'amer reproche auquel ne peut échapper M. Duplessis de ne pas mettre ses actes en accord avec ce qu'il a appelé pompeusement sa "doctrine".

Parlons franc. L'appel et la politique de ce parti artificiel, qui s'est effrontément nommé l'Action Nationale, se résument en deux mots : cynisme et tartuferie.

La pureté des moeurs politiques qu'il affiche, aussi bien que les grands principes religieux et économiques qu'il fait sonner comme des éperons ne servent qu'à dissimuler sa petite politique de basse partisanerie. Ce gouvernement tory et castor menace tout le monde. Menaces contre ceux, même ses amis, qui discutent sa politique et contre lesquels il est prêt à tous les coups de force.

Menaces contre la magistrature si elle refuse d'obtempérer à ses desirs et ose rendre des arrêts qui lui déplaisent.

Menaces contre les fonctionnaires contre lesquels fonctionnent la guillotine et la délation devenue un instrument de règne.

Menaces contre la presse oppositionniste que l'on rêve de bâillonner et même de faire disparaître.

Menaces contre le Conseil Législatif s'il fait au gouvernement autre chose qu'une guerre en dentelle.

Menaces enfin à la province tout entière où, de nouveau, tous les préjugés seront soulevés et toutes les passions populaires déchaînées, s'il le faut, pour se maintenir au pouvoir.

Dans ces conditions l'union est impossible même chez les députés ministériels qui ne sont pas tous des cyniques et des tartufes.

Le jour où M. Duplessis ne se conduira plus au gouvernement en vulgaire partisan politique mais en homme d'Etat travaillant pour le bien de tous, alors mais alors seulement la province de Québec retrouvera dans l'ordre et dans le travail l'union et la paix qu'a troublées la fallacieuse Union nationale.

Malheureusement, ce jour n'est pas à la veille de poindre... Nos actes nous suivent. Ceux accomplis par le premier ministre depuis deux mois ne nous permettent pas de compter sur lui pour remplir cette tâche essentielle.

POLLUX.

## A L'ETRANGER

La Russie veut-elle la guerre ?

Par GEORGES LANGLOIS

La mauvaise foi de la Russie rouge en politique internationale ne fait plus de doute pour quiconque est quelque peu renseigné. Dans les manoeuvres diplomatiques auxquelles donnent lieu la guerre civile d'Espagne, les Russes montrent de nouveau leur mauvaise foi avec un dangereux cynisme. On dirait vraiment qu'ils veulent la guerre. Il n'est pas impossible que tel soit leur dessein et que dans ce but ils s'ingénient à déclencher un conflit dans l'Europe occidentale pour en éviter un chez eux.

Dès le début des hostilités en Espagne on a craint une conflagration européenne. Ce n'est pourtant pas la première fois que les Espagnols se battent entre eux. Mais cette fois il ne s'agit pas de la conquête du pouvoir ou de la transformation du régime politique ; par-dessus les querelles traditionnelles de partis, dynasties et nationalistes régionaux il y a la guerre des classes, la guerre sociale. Cette guerre sociale divise les Espagnols en deux camps plus ou moins unis, le capitaliste et l'anti-capitaliste, le premier plus ou moins teinté de fascisme, le second de socialisme et de communisme. A l'heure actuelle ces deux fronts se retrouvent à peu près dans tous les pays d'Europe, certains pays étant presque aussi divisés que l'Espagne, d'autres faisant bloc d'un seul côté.

Tout cela est assez connu. Il est bon de le rappeler pour comprendre, sinon le jeu véritable et les intentions inavouées de la Russie, du moins le danger immédiat de son jeu apparent. Sous prétexte de désintéressement et de pacifisme, le gouvernement de M. Blum a fait prendre à la France l'initiative d'un pacte de neutralité. C'était une apparente contradiction de la part du chef d'un gouvernement de front populaire qui s'interdisait ainsi de porter secours à un gouvernement établi selon une formule identique à la sienne. Mais c'était un acte de prudence de sa part, car M. Blum sait bien que le désir de paix du peuple français est encore plus grand que sa sympathie pour les prolétaires d'Espagne et qu'à Paris aucun gouvernement ne survivrait vingt-quatre heures à une politique qui entraînerait une menace immédiate de guerre. Il a donc cru plus habile de n'apporter qu'une aide indirecte au gouvernement d'Espagne par son pacte de neutralité qui devait empêcher les rebelles de recevoir l'assistance des Etats fascistes.

Or il paraît que les Etats fascistes n'ont eu qu'un respect très relatif pour le pacte de neutralité qu'ils

avaient signé. C'est possible, c'est même probable. Mais on admet en France et en Angleterre que, même à empêcher le conflit de s'étendre, imparfaite, cette neutralité a suffi. Au lieu que la Russie, en faisant l'enfant terrible à la Commission des Neutres à Londres, augmente considérablement le danger de conflagration.

La Russie n'a pas en Espagne d'intérêts de voisinage, comme le Portugal, la France et l'Italie, ou d'intérêts économiques, comme l'Angleterre et l'Allemagne ; d'intérêts politiques elle n'a d'autres que ceux de sa propagande révolutionnaire. Il appartenait donc à la Russie moins qu'à tout autre des pays représentés à la Commission de se faire le surveillant, l'accusateur et le juge des co-signataires du pacte. De plus elle a violé les conventions de ce pacte en rendant publiques des représentations qui devaient rester secrètes, elle n'a pas suivi les procédures établies et elle a ajouté le cynisme à la mauvaise foi en accusant les autres alors qu'elle-même était sujette aux mêmes accusations. Le résultat c'est que la Commission des Neutres a dû faire une enquête dont les premières révélations nous montrent une Russie beaucoup plus coupable d'intervention qu'aucun des trois Etats fascistes. On en est là au moment où paraît la note anglaise enregistrant pour l'usage de la Commission quatre accusations dont trois contre la Russie et une contre l'Italie.

Cela donnera sans doute lieu à des séances orageuses comme il y en a déjà eu à cette Commission ; il y aura probablement des menaces, peut-être des démissions et même la rupture plus ou moins complète du pacte et la fin de la neutralité. Et alors ? Il n'est pas nécessaire que les choses aillent aussi loin : il suffirait, comme l'indique un journal français, que l'un des bateaux russes en route pour l'Espagne rencontre un sous-marin allemand ou un avion italien mis au service du général Franco avant ou depuis les pactes de neutralité pour qu'il s'ensuive de très dangereuses complications internationales.

Tout se passe donc comme si la Russie voulait provoquer un incident qui déclencherait un conflit en Occident. On a deux raisons au moins de prêter d'aussi sinistres intentions aux Russes. La première c'est que cela correspond parfaitement à leur doctrine et à leur action qui tendent l'une et l'autre à bouleverser le monde et à le bouleverser aussi loin que possible de chez eux. La seconde c'est qu'ils se sentent menacés de deux côtés, en Europe par l'Allemagne qui prêche et prépare une croisade anticommunisme, en Asie par le Japon qui avec moins de bruit que l'Allemagne construit activement un cercle de fer autour des frontières orientales des dépendances soviétiques. Un conflit dans l'Europe occidentale, méridionale et méditerranéenne pourrait détourner l'Allemagne de sa marche vers l'Est, premier article du programme hitlérien ; s'il ne la détourne pas entièrement il la rendrait beaucoup moins efficace. De toute façon l'U.R.S.S. a tout intérêt à occuper l'Allemagne vers l'Ouest et, reprenant pour son compte l'axiome romain, à entretenir les divisions entre les nations européennes pour mieux se maintenir dans l'Est.

La Russie veut-elle la guerre ? On a bien l'impression qu'elle la veut pour les autres. Aussi son premier soin est-il de saper la neutralité au sujet de l'Espagne. Car elle préférerait sans doute faire tirer les marrons du feu par les autres et, une fois la neutralité abandonnée, pousser les communistes français à l'intervention pour que l'incident se produise plutôt entre la France et l'Allemagne. Alors la France recueillerait le fruit de son alliance avec le pays le plus dangereux du monde.

Georges LANGLOIS.  
Londres, 27 octobre 1936.

## MELI-MELO

UN PROBLEME D'HYGIENE PUBLIQUE

Un article de la dernière édition du "C-I-L Oval" explique comment la purification chimique de l'eau destinée à la consommation des citadins épargne, chaque année, des milliers de vies. Autrefois, les germes de typhoïde de l'eau impure occasionnaient maints décès. Aujourd'hui, le chlore ajouté à l'eau des aqueducs anéantit les microbes tandis que d'autres ingrédients chassent les poussières en suspension et décolorent même l'eau pour la rendre pure et limpide.

LES TRAPPISTES D'OKA

La vie religieuse du Moyen-âge et les méthodes modernes scientifiques d'agriculture vont de pair au monastère d'Oka, au lac des Deux-Montagnes, près de Montréal, selon l'auteur d'un article publié dans le dernier numéro du "C-I-L Oval". Ce monastère fut fondé par quelques trappistes venus de France, il y a cinquante-cinq ans. L'Ordre fut établi en 1098. A Oka, les moines se lèvent à deux heures de la nuit pour réciter les matines ; ils travaillent tout le jour aux champs ou sur leur ferme modèle ; leur nourriture frugale exclut toute viande ; ils se couchent tôt et dorment sur de rudes matelas de paille. Les moines portent une soutane blanche et un scapulaire noir tandis que les frères convers portent la robe de bure.

LE GOUVERNEMENT CASE

UN CANDIDAT DEFAIT

M. Roland English, candidat de l'Union nationale défait dans Gaspé-Nord aux élections de 1935, vient d'être nommé inspecteur des pêcheries pour le Nord de la péninsule de Gaspé.

"LES ANNALES"

Lloyd George parle de Foch. Et il en parle de magnifique manière. Voir à ce sujet le numéro des Annales du 25 octobre. On y trouvera ensuite le début d'un roman inédit de Georges Simenon : le Blanc à lunettes ; une fort jolie page de Joseph de Pesquidoux : "Une chasse au lièvre" ; des documents sur les excès du racisme en Allemagne ; des souvenirs sur Liszt et une étude très attrayante... et un peu inquiétante, intitulée : aurons-nous froid cet hiver ? Partout le numéro : 2 francs.

PENSEES

Pour remettre en honneur l'honnêteté et la justice, il faut être honnête et juste.

Mgr DUBOURG.

Le mérite d'un homme se chiffre par le nombre de devoirs qu'il s'impose et qu'il sait remplir.

LEOPOLD III.

## Notre problème national

Par A J A X

VI

Tactiques et principes nationalistes

(Suite)

Une autre leçon qui se dégage de notre histoire, depuis la conquête anglaise, c'est que la conciliation et la méthode lente de la persuasion nous ont obtenu, à nous Canadiens-français, beaucoup plus que la tactique fanfaronne ou héroïque de nos pourfendeurs nationalistes. Lafontaine uni à Baldwin, dans une certaine mesure, Cartier de concert avec MacDonald, puis les procédés diplomatiques de sir Wilfrid Laurier et, ensuite, de Mackenzie-King et de Lapointe, marquent autant d'étapes dans l'histoire de la conquête de nos droits nationaux.

Par ailleurs, M. Rumilly, dans son dernier volume consacré à Honoré Mercier père, nous fait connaître la désillusion de Cartier à propos de son associé sir John MacDonald. Sir George-Etienne Cartier dut avouer à la fin de sa vie qu'il avait fait fausse route en s'associant à sir John : "Méfiez-vous de sir John MacDonald, aurait-il confié à un député, il n'aime pas les Canadiens français." (Rumilly, "Mercier" page 67). Les événements du Manitoba, la lutte scolaire, et l'affaire Riel, devaient justifier cette déclaration. Alors comme plus tard, en 1917, les conservateurs jouèrent avec leurs marionnettes nationalistes. Ils réussirent à renverser leurs adversaires libéraux et à s'emparer du pouvoir, tout en se gardant bien de remplir un des engagements qui les avaient portés au pouvoir. En 1885, Monseigneur Taché et Mgr Grandin, trompés par le gouvernement MacDonald, voyaient Riel monter sur le gibet ; En 1911, Laurier cédait sa place à sir Robert Borden, à la suite de la faveur accordée par la province de Québec à la phalange nationaliste, et F.-D. Monck, rivé, boulonné, cadenassé à son fauteuil de ministre, accordait moins aux Ecoles du Keewatin que Laurier n'avait obtenu pour celles du Manitoba. Tous les nationalistes, moins deux, redevenaient conservateurs, et en 1917 Doherty, Blondin, Sévigny, Rainville et Cie, trompaient les autorités religieuses de Québec, avec les cartes du service national, futures statistiques nécessaires à la conscription. Car ce sera, l'histoire le démontre, — la suprême habileté des conservateurs à susciter une question nationale parmi les Canadiens-français, et à

tromper le clergé, pour mousser quelques-unes de leurs malpropres petites ou grosses affaires.

Certes, nous admettons sans restriction l'audace et le courage sincères de Bourassa, Lamarche, Honoré Mercier père, et de quelques autres, qui furent victimes de leur patriotisme et de leur confiance dans la valeur de leur cause, mais furent trahis par les conservateurs partisans. Nous avons moins de respect pour les transfuges qui, après avoir feint l'ardeur chevaleresque, ont renié tout leur enthousiasme quand il s'est agi de mousser leurs affaires personnelles.

Le malheur, c'est que, chaque fois, ce sont des jeunes qui se laissent emballer par quelque chevalier qui reconnaît, quand il sera loyal, sur la fin de sa carrière, qu'il s'est trompé, et qui se bornera à profiter quand il sera moins scrupuleux. Ici, il n'est pas déplacé de remarquer que précisément la fièvre nationaliste s'est surtout développée depuis 1908. Il n'est pas hors de propos, non plus, de rechercher à quelle enseigne politique se logent les chefs de mouvements de jeunesse canadienne-française du temps, ni de constater qu'ils furent tous disciples et amis du "Devoir", devenu foncièrement conservateur, à la suite du mystérieux départ de M. Bourassa, départ provoqué immédiatement par la trinité Héroux-Pelletier-Dupire, sous l'inspiration cachée de qui ?

Constataz encore que ce mouvement politique se déguisait, comme toutes les manoeuvres conservatrices, sous le manteau de la religion et d'une certaine philosophie. Nous aurons l'occasion d'examiner celle-ci.

Bornons-nous à constater que les inspirateurs et les directeurs de ces mouvements, partisans de la liberté la plus grande, dans l'interprétation de la doctrine catholique authentique, réclamant partout la tolérance pour les opinions les plus larges, ont été précisément les plus intransigeants et les plus implacables pour leurs adversaires qui avaient le malheur, dans le domaine de la pensée nationale, (où il n'y a pourtant aucune infallibilité doctrinale possible pour apprécier des situations contingentes), de différer avec eux et se voyaient pour ce motif taxés d'hérésie ou de maçonnerie, quand ils n'étaient pas excommuniés.

Les énéales, les revues et les journaux soi-disant nationaux et indépendants, comme les sociétés secrètes également nationales et religieuses se multiplient, dont la mission la plus vraie est de censurer ceux qui ne nient aucun dogme, ne trahissent aucune exigence nationale, mais se croient tenus de différer d'opinion quant à l'opportunité de certaine manoeuvre nationale ou politique, ou osent s'insurger contre la valeur réelle de telle ou telle utopie.

Entre temps, la jeunesse est orientée dans une voie fautive qui conduira toute une élite à une complète désillusion.

Qu'on le remarque bien : nous ne tenons pas responsables de cette mauvaise orientation, nos collègues classiques, victimes à la mode de tous les reproches quand on parle de l'orientation des jeunes. Nous savons qu'à une ou deux exceptions près, l'ensemble de nos collègues de la région de Montréal réprouvent les excès du nationalisme dévergondé. C'est en dehors de nos collègues que ces jeunes prennent leur orientation. Nous savons que certaines autorités scolaires ont à essuyer des contre-coups de l'insurrection des jeunes hallucinés qui, lecteurs exclusifs du "Devoir", pendant les dernières campagnes électorales provinciales, prononçaient à la lettre les invitations à la rébellion et à la sédition, lançant pierres et cailloux dans les édifices publics, insultaient l'autorité civile et en brûlaient les symboles, alors que la seule autorité compétente pour censurer tout cela ne considérait pas la situation tellement grave, pour qu'il fallût intervenir.

AJAX.

## Les Unités Sanitaires

Une initiative de l'honorable Athanase David dont on fait l'éloge à l'Assemblée Législative.

Le comté de Bellechasse est présentement menacé d'une épidémie de diphtérie et à la suite des démarches faites par le notaire Emile Boiteau, député de ce comté à l'Assemblée législative, le gouvernement provincial interviendra pour enrayer la maladie dans la zone affectée. La question a été soulevée, par le député de Bellechasse et l'honorable J.-H.-A. Paquette, secrétaire de la province, à assuré son collègue que son département ne négligera rien pour enrayer cette épidémie de diphtérie dans le comté où la maladie contagieuse s'est répandue depuis une quinzaine de jours.

Répondant à une question qui lui fut posée par un député, M. Emile Boiteau dit qu'il n'y avait pas d'Unité Sanitaire dans son comté.

L'honorable J.-H.-A. Paquette déclara alors :

Il est incontestable que le devoir du gouvernement est d'aider la population de Bellechasse dans les circonstances. Nous avons décidé d'accorder une aide substantielle aux médecins de Bellechasse, et suivant la demande du député de cette région nous n'épargnerons rien pour enrayer l'épidémie le plus rapidement possible. Dans les com-

tés où il y a des unités sanitaires, il y a un organisme chargé de dépister les maladies, et ce système empêche l'éclatement des épidémies. On me permettra de dire que les Unités Sanitaires n'ont pas toujours reçu l'admiration à laquelle elles ont droit. Les comtés dépourvus d'Unités sanitaires se trouvent dans le même cas que le comté de Bellechasse en maintes circonstances. Je profite de la situation pour faire appel aux comtés où il n'y a pas d'Unités Sanitaires, et pour peu qu'ils étudient la question, ils comprendront facilement ce qui en est. Nous aiderons le comté de Bellechasse, car le département que j'ai l'honneur de diriger s'intéresse à ce pas, et il fera le plus possible pour sauver des vies humaines. (App. à droite).

Le notaire E. Boiteau. — Je remercie sincèrement le Secrétaire provincial et le gouverneur de leur aide pour enrayer cette épidémie. Nous sommes disposés à considérer la possibilité d'établir une Unité Sanitaire dans le comté de Bellechasse.

Nous sommes heureux de signaler les paroles de l'honorable Albin Paquette. Elles constituent un bel éloge pour l'honorable Athanase David à qui la province doit l'installation des Unités Sanitaires.

# Deuxième congrès de la langue française au Canada

## REGLEMENTS

### Conservons notre héritage français

#### Article 1

**Objet**  
Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada se tiendra, suivant les dispositions prises par la Société du Parler français au Canada, à Québec, du dimanche 20 juin au jeudi 24 juin 1937.  
L'objet du congrès est l'examen des questions que soulèvent la défense, la culture et le développement de la langue et de l'esprit français au Canada.

#### Article 2

**PREPARATION DU CONGRES**  
**COMITE ORGANISATEUR**  
**Composition**  
Le congrès est organisé, préparé, et convoqué par les soins d'un comité organisateur, que la Société du Parler français au Canada a établi le 8 mai 1936.  
Le comité organisateur est formé de tous les officiers généraux, de tous les officiers des sous-comités et de tous les membres nommés par la Société du Parler français, à sa séance du 8 mai 1936.

#### Article 3

**Bureau**  
Le bureau du comité organisateur est composé des officiers suivants : un président, quatre vice-présidents, un trésorier, un secrétaire adjoint, un secrétaire général et deux secrétaires adjoints, et de chacun des présidents des sous-comités nommés par la Société du Parler français au Canada à sa séance du 8 mai 1936.

#### Article 4

**Réunions**  
Le comité organisateur se réunit, au siège social de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, à Québec, chaque fois qu'il est convoqué par ordre du bureau.

#### Article 5

**Travail d'organisation**  
Le comité organisateur, le bureau de ce comité et les sous-comités se partagent le travail d'organisation du congrès.

a) Le comité organisateur règle ce qui concerne l'organisation générale du congrès ; il statue sur le règlement et sur le programme des travaux, des séances et des fêtes, et forme les bureaux des différentes sections du congrès.

b) Le bureau reçoit les demandes d'inscription et arrête la liste des membres du congrès ; il constitue les comités particuliers qu'il juge utile d'établir, définit leurs attributions, dirige leurs travaux et reçoit leurs rapports ; il prend les mesures d'exécution utiles à la réalisation du programme et au fonctionnement du congrès, assigne à chacun sa part de travail, s'assure les concours et la collaboration utiles, décide de l'admission des rapports, études, mémoires et communiqués, arrête et ordonnance les dépenses et règle tout le détail de l'organisation. Dans l'exercice de ces pouvoirs, il représente le comité organisateur.

c) Les sous-comités, dont les officiers ont été nommés ainsi que ci-dessus mentionné, remplissent les missions que le bureau leur confie, et ils s'occupent de la propagande et de la publicité, des questions de finance, des moyens de transport et de logement, de l'ordonnance des fêtes, de la réception des congressistes, etc.

#### Article 6

**Composition**  
Sont invités à participer au congrès et peuvent y être admis les Canadiens français, les Acadiens et les Franco-américains, ainsi que les administrations, institutions, sociétés, associations et corporations canadiennes - françaises, acadiennes et franco-américaines, qui déclarent y adhérer et paient la cotisation fixée.

Les adhésions doivent être agréées par le bureau.

#### Article 7

**Classes de membres**  
Le bureau décerne le titre de membre bienfaiteur aux personnes qui, pour contribuer au succès du congrès, versent une cotisation de \$10.00 ou plus, et aux sociétés ou corporations qui versent une cotisation de \$25.00 ou plus.

Le bureau décerne le titre de membre donateur aux personnes qui paient une cotisation de \$5.00 et aux sociétés ou corporations qui paient une cotisation de \$10.00.

Le bureau décerne le titre de membre titulaire aux personnes qui paient une cotisation de \$2.00, et de membre adhérent aux personnes qui paient une cotisation de moins de \$2.00.

Les administrations, institutions, sociétés, associations et corporations ne sont admises à s'inscrire que comme membres donateurs ou bienfaiteurs ; cette inscription donne à chacune d'elle le droit de recevoir un exemplaire du compte rendu et de se faire représenter au congrès par deux délégués, qui ont, en séance, les mêmes droits que les membres titulaires.

Les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires peuvent être choisis comme officiers du congrès et de ses sections, présenter des tra-

voux et prendre part aux délibérations ; chacun d'eux recevra gratuitement un exemplaire du compte rendu des actes du congrès.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances du congrès et de ses sections. Toutefois, si par suite de l'affluence des membres, les locaux devenaient insuffisants, les membres adhérents ne pourraient avoir accès à toutes les séances.

**Article 8**  
**Adhérents étrangers**  
Les personnes et les sociétés étrangères peuvent adhérer au congrès et avoir droit au compte rendu, en payant une somme de \$4.00 pour les individus, et de \$7.00 pour les associations.

**Article 9**  
**Auditeurs et zélateurs**  
Le bureau du congrès peut admettre, aux conditions qu'il juge convenable d'imposer, des auditeurs aux séances du congrès.

Le bureau peut aussi décerner le titre de zélateur à toute personne qui contribue au succès du congrès.

**Article 10**  
**Cartes de membres**  
Sur versement de la cotisation entre les mains du trésorier, chaque membre ou délégué reçoit une carte, valant quittance, et qui sert de billet d'entrée aux séances. Cette carte est strictement personnelle.

**III**  
**DIRECTION DU CONGRES**  
**Article 11**  
**Bureau**

Le bureau du comité organisateur constitue le bureau du congrès. Il dirige les travaux et les délibérations, et statue sur tout incident non prévu. Il peut modifier le programme et le règlement, à charge de faire connaître en temps utile les modifications aux membres du congrès.

Les bureaux des sections prennent, sous la direction du bureau du congrès, les mesures utiles à la réalisation de leurs programmes.

#### IV

#### ORDRE INTERIEUR

#### Article 12

#### Sections

Le congrès comprend quatre sections :

1. — Une section de l'esprit français dans la langue ;

2. — Une section de l'esprit français dans les arts ;

3. — Une section de l'esprit français dans les loix ;

4. — Une section de l'esprit français dans les moeurs.

Chaque section s'occupe, sous la direction de son bureau et suivant l'ordre du jour réglé par lui, de l'étude des questions qui lui sont soumises par le programme. Elle formule les vœux qui découlent de ses délibérations.

Les secrétaires de sections sont chargés de faire les comptes rendus des séances, qu'ils doivent remettre au secrétaire général du congrès.

Les rapporteurs doivent faire rapport au congrès des délibérations et des travaux des sections, et présenter les propositions et les vœux qu'elles ont formulés. Leurs rapports doivent être soumis au secrétaire général du congrès, avec les manuscrits des travaux présentés et des discours prononcés dans les sections.

#### Article 13

#### Travaux et discussions

Aucun travail ne peut être présenté, ni aucune proposition faite au congrès, soit dans les sections, soit en séance générale, si l'auteur n'en a pas communiqué au secrétaire général le manuscrit, ou au moins un résumé et les conclusions, avant le premier avril 1937.

Toute discussion ne concernant pas l'objet des débats, tels qu'arrêtés par le programme, est interdite. La durée de chaque discours, lecture ou communication, tant en séance générale que dans les sections, est limitée à quinze minutes, à moins que l'assemblée n'en décide autrement. Les rapporteurs ne sont pas soumis à cette règle.

#### Article 14

#### Vœux

Les vœux formulés par les sections sont soumis à la ratification du congrès en assemblée générale. Aucun vœu ne pourra être soumis à une section sans avoir été au préalable soumis au bureau de cette section.

#### V

#### ACTE DU CONGRES

#### Article 15

#### Comptes rendus

Afin d'assurer l'exactitude des comptes rendus, les membres qui auront présenté des travaux ou pris la parole, dans une séance de section ou dans une séance générale du congrès, devront remettre aux rapporteurs ou au secrétaire général, suivant le cas, dans les vingt-quatre heures suivantes, soit le manuscrit du mémoire dont ils auront donné lecture ou du discours qu'ils auront prononcé, soit un résumé écrit de leur communication.

Dans le cas où ces notes ne seraient pas ainsi fournies, le texte rédigé par les secrétaires en tiendra lieu, ou le titre seul du travail sera mentionné.

Le bureau du congrès, ou le co-

### La farce des économies

Le gouvernement Duplessis se vante de quelques économies de bouts de chandelles. Et en même temps qu'il abolit apparemment une multitude de fonctions il nomme partout ses amis pour remplacer ceux qu'il guillotine.

Il diminue le traitement des ministres, mais il a quinze ministres au lieu de dix, de sorte qu'il accroît de \$11,384.62 le chiffre de leurs traitements annuels.

Il baisse de 10% le traitement des députés, mais il leur donne une session supplémentaire qui leur rapporte à chacun \$2,500.00.

Il abolit certaines commissions créées par les libéraux, mais nous le verrons bientôt les reconstituer sous une autre forme pour mettre ses amis en place. Déjà même, il en crée de nouvelles.

Il crie à l'économie, mais, en restituant un Crédit Agricole provincial il met à la charge de la province des millions qui nous étaient fournis par le Crédit Agricole fédéral.

### Leur politique nationale

**General Steel Ware. — W.-C. Pitfield & Co. Ltd.**  
**— Royal Bank of Canada.**

La Nation dit avec raison : Depuis son entrée en fonctions comme premier ministre de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis a consacré dans la mise en application immédiate de son programme régénérateur la merveilleuse définition du terme "NATIONAL", qu'il déclama à ses auditoires anglais en période électorale : "PAS DE PASSE-DROITS POUR LES CANADIENS-FRANCAIS".

Pour un politicien de la trempe de M. Duplessis, le patronage constitue sa plus grande, sinon sa seule préoccupation. Il nous est donc loisible de juger de sa façon de penser par sa façon d'agir. Les actes posés par M. Duplessis dans ce domaine du patronage depuis son avènement, nous démontrent qu'il pense encore tout aussi nationalement qu'il l'a toujours fait.

Trois contrats importants, nous laissons croire que les Canadiens-Français occupent une place prépondérante dans la pensée "NATIONALE" de notre Premier Ministre "NATIONAL" et qu'il ne les oublie pas lorsqu'il s'agit d'attribution de patronage :

- 1.—Les plaques
- 2.—L'emprunt
- 3.—Les comptes de banque.

#### 1.—LES PLAQUES

QUE M. Bériau ait profité sous l'ancien régime. Son cas est réglé ou à régler. Il s'agit pour le nouveau ministre "NATIONAL", d'octroyer un contrat aux conditions les plus avantageuses possible pour la collectivité. Or il se trouve que c'est la maison canadienne française, General Steel Wares, de Toronto, qui l'obtient.

Un seul de ses directeurs est canadien français. Le sénateur Donnat Raymond.

Je ne sache pas non plus que la maison General Steel Wares se serve de matériel fabriqué par des canadiens français ou emploie elle-même des canadiens français à son atelier de Toronto. Quand Bélanger Ltée, La Fonderie de l'Islet, La Fonderie de Saint-Anselme, pour ne nommer que quelques-unes des industries essentiellement canadiennes françaises reconnues et compétentes, auraient pu faire aussi bien et à conditions aussi avantageuses que General Steel Wares. Et le gouvernement national aurait donné à la province la preuve de son sens vraiment national. "PAS DE PASSE DROITS POUR LES CANADIENS FRANCAIS", n'allons pas oublier la définition du "national", selon Maurice Duplessis.

#### 2.—L'EMPRUNT

Une autre maison bien Canadienne française, W. C. Pitfield & Company Limiter vient de bénéficier du mouvement de reconquête économique du Canada Français par les canadiens français, préconisé en période électorale par les adeptes de l'Union Nationale. Grâce au sens administratif vraiment national de M. Duplessis, le grand défenseur des intérêts des Canadiens-français qu'est sir Herbert Holt reçoit maintenant la récompense que lui a valu le magnifique effort financier consacré à la réussite d'un tel mouvement. A la tête d'un syndicat financier comprenant 30 institutions anglaises et dix institutions canadiennes françaises, il a obtenu la nouvelle émission de \$50,000,000.00. Il est vrai que dix de nos institutions canadiennes françaises ont été convoquées au partage de la galette. Mais cette invitation fut quelque peu tardive et, fait étonnant, les autres invités s'étaient largement servis avant de convier nos courtiers canadiens français, en faisant souscrire la plus large partie de l'émission. D'ailleurs les miettes qu'ils laissaient étaient encore assez difficiles à atteindre puisqu'on ne leur offrait que des coupures de \$1000, sauf sur une tranche, et à 1/4 x 1% de commis-

mité qui sera chargé de la publication des comptes rendus, aura le droit de déterminer quels travaux, discours, communications ou mémoires y seront imprimés, et d'en fixer l'étendue.

#### Article 16

#### Réalisation des vœux

Le congrès devra prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuation de son oeuvre, la réalisation de ses vœux et la publication des comptes rendus.

slon. De sorte que pour retirer \$250, il leur fallait vendre \$100,000 d'obligations. Tâche assez onéreuse, lorsqu'on songe qu'ils doivent être assez clairsemés les clients de nos courtiers canadiens français dont les épargnes à placer se chiffrent par milliers de plaques. Revenons-en donc à la définition du "NATIONAL" de M. Duplessis, "PAS DE PASSE-DROITS POUR LES CANADIENS-FRANCAIS".

#### 3.—LES COMPTES DE BANQUE

La Nation reproche aussi au gouvernement dit "national" d'avoir enlever les comptes du gouvernement à la banque Canadienne-Nationale pour les confier à la Royal Bank of Canada dont le président sir Holt, est le maître d'une foule de trusts, notamment du trust du charbon.

La Nation termine en disant : "Et si l'on tente d'expliquer cet ascendant de M. Holt sur la politique du gouvernement "NATIONAL", il faut encore s'en rapporter à la définition de M. Duplessis : "PAS DE PASSE-DROITS POUR LES CANADIENS-FRANCAIS".

### NOUVELLE PROTESTATION

Une fois de plus, M. Maurice Duplessis se fait démentir. Voici une lettre que publient les journaux :

#### A PROPOS DES ASSURANCES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Québec, 29 octobre, 1936  
Monsieur le Directeur,

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir insérer dans votre journal, une brève mise au point au sujet de certains avancés faits par l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de cette province, au cours d'une séance de l'Assemblée législative, le 20 du mois courant, concernant Tessier Fages & Cie.

Au cours de cette séance, Monsieur le premier ministre, évidemment mal renseigné, a parlé d'un trust des Assurances dont Tessier Fages & Cie auraient été profiteurs, et que ceux-ci auraient exigé 10% de commission sur les contrats accordés à d'autres agents. Nous nions catégoriquement ces avancés et regrettons que l'honorable premier ministre ait ajouté foi à de si fausses représentations.

Nous ajoutons de plus qu'il est injuste et contraire à la vérité de dire que nous avons menacé les Communautés Religieuses de représailles dans le but d'obtenir leur patronage.

Il est également injuste et contraire à la vérité, de dire que sous l'ancienne administration Fages & Cie avaient le monopole et contrôlaient les assurances dans tous les domaines, car il y avait un grand nombre d'agents qui bénéficiaient du patronage de l'ancien Gouvernement et cela indépendamment de notre firme.

Nous ajoutons que contrairement à ce que le premier ministre a laissé entendre, notre firme n'a jamais assuré les rouleaux à vapeur ni les entrepôts frigorifiques du Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, nos remerciements pour la publication que vous voudrez bien faire de la présente lettre.

Bien à vous,  
Tessier Fages & Cie

### MORT A L'ESPRIT DE PARTI!

Les conservateurs camouflés se sont égosillés à crier, au temps des élections : "Il ne doit plus y avoir ni de rouges ni de bleus." Leurs journaux affirmaient : "Le salut de la province est dans la mort à l'esprit de parti."

Le chef de cette bande d'arrivistes n'a cessé de dire et il répète effrontément : "Les fonctionnaires honnêtes ne seront pas touchés : ils seront traités avec justice et générosité."

Or, depuis à peine deux mois qu'ils sont au pouvoir, ces pourfandeurs de la partisannerie politique ont destitué des centaines de fonctionnaires, sans enquête, pour l'unique raison qu'ils sont des libéraux ; puis ils les ont remplacés par des amis politiques !

Ces pharisiens politiques méritent qu'on leur applique les paroles qu'ils adressaient à leurs adversaires, d'un air scandalisé et les yeux au ciel : "Le peuple sait maintenant que la vraie religion de tous ces gens-là, c'est l'assiette au beurre."

Les partisans fanatiques et vindicatifs, les voilà !

### LETTRE D'OTTAWA

#### Changements importants. — Le ministère du transport. — Deux conférences interprovinciales.

A l'approche du retour du premier ministre King au Canada l'activité augmente dans les cercles gouvernementaux et les ministres fédéraux sont à préparer plusieurs conférences cependant que de grands changements sont faits dans diverses branches de l'administration du pays. L'honorable C.-D. Howe a pris la direction du département du transport qui a absorbé celui des chemins de fer et canaux et la nouvelle commission canadienne de la radiodiffusion est entrée en fonctions le 2 novembre.

La première des conférences entre le gouvernement d'Ottawa et

#### QUELQUES-UNES DES DERNIERES VICTIMES DE LEUR GUILLOTINE

#### A Hull :

M. Julien Lemieux, gérant du magasin de la Commission des liqueurs, rue Principale, a été destitué ainsi que les commis suivants : MM. Georges Soulière, Alphonse Lévesque, Isidore Saumure, Alphonse Carrière et Eugène Garneau.

Ils sont remplacés par MM. Ubald Moncion, Adolphe Mathieu, Régis Bélanger, E. Charron et Louis Gagnon.

M. Wilfrid Monette, inspecteur du salaire minimum pour les comtés de Hull, Papineau, Pontiac, Gatineau et Abitibi, a été destitué et remplacé par M. Léo Laroche.

M. René Guévremont, surintendant du bureau provincial de placement à Hull, a été destitué et remplacé par M. Albert Marcoux.

#### A Saint-Hyacinthe :

La guillotine politique continue de fonctionner à l'École de l'Industrie Laitière, de cette ville. Après le directeur, M. George Cayer, qui a été remplacé ces jours derniers par M. Roy, voici que quatre autres employés de l'école sont renvoyés sommairement. Ce sont MM. Wilfrid et Maurice Tanguay, le père et le fils, Mlle Anne-Marie Gladu et M. Roger Gladu.

C'est M. Albert Rioux, sous-ministre de l'agriculture et candidat défait dans Saint-Hyacinthe aux dernières élections provinciales, qui a annoncé aux quatre employés précités la nouvelle de leur renvoi. Sa lettre ne dit pas pourquoi on les destitue, mais se contente d'annoncer brièvement que leurs services ne seront plus requis à partir du 1er décembre prochain.

M. Wilfrid Tanguay, le plus vieux des employés destitués, est président du Club Ouvrier Indépendant, la principale organisation ouvrière de Saint-Hyacinthe.

#### A Shefford :

La nouvelle administration bouscule les fonctionnaires de Granby et du comté de Shefford. Plusieurs têtes ont été fauchées.

M. le notaire J.-A. Drouin a reçu la succession de M. Oscar Séguin, de Waterloo, comme registraire du comté de Shefford, et M. Willie Bourgeois est devenu gérant du magasin des liqueurs de Granby à la place de M. Ernest Hivon. M. D.-J. Fortin, de Granby, a été nommé grand connétable du district de Bedford, à la place de M. Albert Saint-Martin, qui exerçait ces fonctions depuis neuf ans.

#### Chicoutimi :

Me Léo Gagné, protonotaire, a été destitué. Il a comme remplaçant Me Jos. Durand.

#### Québec :

M. Emile Joncas, directeur du service des automobiles est condamné à la guillotine. M. Wilfrid Dufresne, ancien instituteur de Québec, serait nommé à sa place.

Et il en est ainsi dans toute la province.

Tous ceux qui sont destitués sont remplacés par des partisans bien connus du parti conservateur dont M. Maurice Duplessis est le chef.

C'est de cette manière que cet homme d'Etat de carton se montre "juste, généreux", et qu'il combat l'esprit de parti !

les gouvernements provinciaux a lieu cette semaine dans la capitale. La réunion, présidée par le secrétaire d'Etat, l'honorable M. Fernand Rinfret, doit étudier la loi des compagnies, tandis que l'autre sera dirigée par l'honorable M. Charles Dunning, ministre des finances, et réunira tous les trésoriers provinciaux et même plusieurs autres ministres dans la capitale.

La disparition des taudis est l'un des grands problèmes dont s'occupera le gouvernement dans un avenir rapproché.

De retour de Genève et de Grande-Bretagne, le ministre du travail Rogers a informé les journalistes que son ministère devait étudier prochainement la nature des propositions qu'il voudrait soumettre à ses collègues concernant les taudis dans les principales villes du pays.

On s'attend à ce que le gouvernement déclare qu'il n'a pas la juridiction lui permettant de s'occuper directement des quartiers affectés par les taudis et d'ériger des logements ouvriers salubres. On considère que cela est du ressort des municipalités et des gouvernements provinciaux après elles.

Le gouvernement fédéral offrira plutôt de l'aide financière et les services d'experts pour la construction.

La Commission nationale du chômage s'est efforcée d'aider à l'amélioration des logements grâce à des arrangements avec les banques pour des prêts aux propriétaires.

Pendant son séjour à Londres, M. Rogers a étudié les mesures prises par le Conseil de comté de Londres pour la disparition des taudis et éliminer le surpeuplement des demeures. Le Conseil a à sa disposition environ 30,000 maisons et logements qu'il loue aux familles ouvrières. Il reçoit l'aide du gouvernement du Royaume-Uni.

La pratique au Canada, lorsqu'on a construit des maisons comme entreprises publiques a été généralement de chercher à les vendre à paiements différés faciles, au lieu de les garder pour les louer.

On s'attend à ce que le gouvernement fédéral propose aux municipalités de garder pour elles les logements qu'elles construiraient et de les louer à des prix abordables pour la classe ouvrière. Ainsi, les ouvriers ne seraient pas tentés de prendre des obligations trop considérables en achetant une propriété et ils pourraient disposer de leurs économies d'autre façon.

#### CE QUE DISENT LES JOURNAUX

#### Charité bien ordonnée...

Sous ce titre M. Edmond Turcotte écrit dans le Canada :

"On signale à Québec la tactique évidente des députés de l'Union nationale visant à prolonger la présente session au-delà d'un terme de trente jours, ce qui leur ferait gagner une indemnité de session complète (\$2,250), au lieu de seulement \$10 par jour pour une session abrégée."

"M. Duplessis, qui voudrait bien rogner sur les indemnités parlementaires de la présente session extraordinaire, est visiblement ennuagé. Il presse ses adhérents de "faire bref" et de couper court aux "subtilités apparentes." (Nous aimons beaucoup cette périphrase désignant le "bla-bla" parlementaire.)

"Mais "ces messieurs au salon" continuent d'allonger leurs périodes et de tourner autour du pot. Ils ne disent rien, mais, à leur point de vue du moins, ils parlent d'or."

"D'ailleurs, ces messieurs "nationaux" vivent suivant leurs principes. Tous les nationalistes de tous les pays du monde ne préchent-ils pas comme premier principe de morale l'"égoïsme sacré" ? Or, si l'égoïsme sacré est un noble idéal pour les nations, pourquoi ne le serait-il pas pour les nationalistes pris individuellement ?

"Les députés de l'Union nationale se disent donc : "Charité bien ordonnée commence par soi-même." Et comme ils sortent de deux campagnes longues et onéreuses ou nombre d'entre eux se sont fait tuer plusieurs fois pour la patrie..."

#### Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

**L'AVENIR DU NORD**

SEUL JOURNAL - DISTRICT - TERREBONNE

Établi en 1897

303 Avenue Parent - SAINT-JEROME

#### Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

-----

#### W. C. PITFIELD & COMPANY LIMITED

#### Valeurs de Placements

235 rue St-Jacques, 65, rue Ste-Anne

MONTREAL, QUEBEC

Renseignements financiers sur demande

TORONTO OTTAWA SAINT JOHN MONCTON

FREDERICTON CAMPBELLTON HALIFAX

CHARLOTTETOWN VANCOUVER



Chronique

L'ETERNELLE PLAINTTE

Pour mieux se plaire à vivre, pour vivre plus vite, les hommes se réunissent, un temps. Ils se réunissent quelques heures pour prier dans des temples, pour changer de député, pour écouter un concert en plein air. Mais s'ils restent réunis, s'ils ne se quittent plus, si le même toit les abrite, c'est pour considérer le visage de la mort.

Au collège ils se défendent contre la mort en apprenant à vivre : à la caserne, ils font l'apprentissage de mourir, devant des baïonnettes ; désarmés, sur un lit d'hôpital, ils attendent de mourir stoïquement ; tandis qu'au fond des monastères, des moines réunis, s'y préparent quotidiennement, devant un crucifix. Enfin, couchés sous la même terre, ils se réunissent encore, une dernière fois, pour attendre le dernier réveil.

Par un de ces soirs d'automne, entrez dans un cimetière quand la grille est fermée au grand public : vous percevrez mieux dans le silence des choses, les appels déchirants qui montent de cette ultime réunion ! N'ayez crainte ! Vous n'y verrez pas de fantômes, ni d'ombres funèbres, mais, je vous le jure ! vous entendrez se lamenter les morts.

La chair des morts se plaint tant qu'elle existe : elle se plaint de ne plus vivre, elle ne peut se décider à n'être plus, et, de chaque sépulture, monte une voix impatiente de son sommeil, inapaisée, même par ce sommeil-là, et qui gémit et qui prolonge son infatigable déploration.

Les hommes d'hier se désolent d'une voix profonde, les femmes d'hier d'une voix qui se brise, et les enfants d'hier ont l'effroyable accent des flûtes éralées. Mais la voix de tous ces cadavres s'amincit au cours des jours, leurs paroles se décomposent avec leurs bouches ; bientôt, ils ne pourront presque plus se plaindre, bientôt, leurs ossements ne donneront plus qu'un murmure.

Et tous ces cadavres disent les mêmes paroles. Tous regrettent de n'avoir pu vivre leur lendemain. Chacun projetait quelque chose qu'il n'a pu faire, chacun voulait agir, chacun voulait créer, chacun murmurait un dessein, tramait une utopie, chacun voulait vivre un jour de plus, non pour la joie de vivre ce jour, mais pour le plaisir de préméditer la joie du jour d'après.

Et, seules, dans ce tumulte, certaines voix se taisent par ci par là : celles des suicidés. Ils savent, eux, que rien ne s'est amélioré ; ni les hommes, ni les choses. Quant aux bêtes ?... — Seuls quelques morts ont gagné un peu de gloire, dans les souvenirs. — Et maintenant que leur dépouille participe à la vie inconsciente de la terre, ils réalisent plus que jamais, ce que la vie a su jusqu'à présent donner de mieux : une promesse.

MARYSE.



Ma recette favorite de biscuits à thé

"Naturellement, je me sers de Farine Préparée Brodie... je ne voudrais jamais en employer d'autre. Pourquoi se tracasser avec les quantités de poudre à pâte, de soda et de sel, quand tous ces ingrédients se trouvent déjà dans la Farine Préparée XXX Brodie, exactement dans les proportions requises pour assurer la parfaite réussite de vos pâtisseries."

Commandez un paquet de cette excellente farine et essayez cette recette de —

BISCUITS A THE
2 tasses Farine Préparée XXX Brodie
1/2 tasse lait (lait doux ou lait de brebis)
2 c. à soupe "shortening"

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE
GRATIS — Durant décembre, un magnifique plat à sandwich sera donné gratuitement, en plus des primes ordinaires, en échange des coupons provenant des produits de qualité Brodie.

GRATIS
Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux en semi-porcelaine anglaise valeur de \$30.00 donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

THE ou CAFE MIKADO
demandez-le à votre fournisseur
Thé noir garanti Ceyland et Indien. Café garanti pur.

Hygiène LE SOIN DE LA BOUCHE ET DE LA PEAU

La cause spécifique du cancer reste encore inconnue. Toute irritation est un facteur prédisposant au cancer ou peut le provoquer. Le dépistage et le traitement d'une irritation chronique quelle qu'elle soit peuvent certainement contribuer à prévenir le cancer.

Certaines maladies sont particulièrement à l'homme, d'autres sont pratiquement limitées aux animaux et atteignent très rarement l'espèce humaine. Tous les humains sont susceptibles au cancer, maladie que l'on rencontre aussi chez les oiseaux, les animaux et les poissons.

Le cancer de surface ou d'une partie accessible du corps est la plus facile à prévenir. Le cancer de la lèvre, de la langue ou d'autres parties de la bouche est presque toujours précédé d'une irritation chronique causée soit par une dent brisée ou par une pièce dentaire mal ajustée, par une infection de la gencive ou bien par le microbe de la syphilis.

Le cancer prend rarement naissance dans une bouche propre et bien entretenue. Chaque année, au Canada, plusieurs centaines d'individus, des hommes pour la plupart, meurent de cancer de la bouche et de la gorge. Plusieurs de ces décès auraient probablement été évités par le traitement approprié de la syphilis ou par un soin plus suivi des dents.

La négligence et l'ignorance sont la cause de nombre de décès causés par le cancer de la peau. Cette forme de cancer se rencontre plutôt chez les personnes âgées bien qu'il arrive aussi de la constater chez des sujets plus jeunes.

Le cancer de la peau ne peut pas toujours être évité mais est presque toujours curable. C'est l'absence de la douleur et l'innocuité apparente qui font souvent que le malade se méprenne sur son état et en diffère le traitement.

On peut aider grandement à la prévention du cancer de la bouche et de la peau mais pour cela, il faut s'aider soi-même en maintenant la propreté la plus méticuleuse et en se procurant les soins médicaux sans délai lorsque ceux-ci s'imposent.

SAVON BABY'S OWN
Conservation Saine la peau du Bébé

Récréations

Solution des questions posées dans l'Avenir du Nord du 30 octobre 1936 :

MOTS EN LOSANGE
O
A
V
A
R
T
O
R
A
I
S
O
N
O
R
A
I
S
O
N
T
O
N

MOTS JANUS
Ressac — Casser
CHARADE
Cor — Niche — Corniche
ANAGRAMME
Braise — Baiser — Braies

NOUVEAUX PROBLEMES
INSTRUISSONS-NOUS
D'où vient l'expression : moutons de Panurge ?

MOTS EN CARRE
1. Doublet populaire de pasteur.
2. Bien difficile à conserver aujourd'hui.
3. Partie d'une corde.
4. Rit dans sa barbe.
5. Canton de la Mayenne.

CHARADE
De mon premier au vert feuillage
Mon deuxième sort étincelant.
Lorsque mon tout, en cet instant,
Y fait entendre son ramage.

DE BELLES DENTS ET LA SANTE

Par John L. Rice, M. D.
Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York

D'après certaines annonces que vous lisez dans les journaux et que vous entendez à la radio, il suffirait d'employer la pâte dentifrice que préconisent les annonceurs pour avoir de belles dents. Inutile de dire que cette assertion est erronée.

De bonnes dents résultent d'ordinaire d'un régime alimentaire bien approprié, comprenant du lait et des légumes à feuilles ainsi que des fruits acides. Il faut aussi du soleil et du grand air le plus possible et une visite au médecin régulièrement. Il est très important de voir aux dents des enfants. Si vous avez des enfants de cinq à douze ans, faites-les passer à l'examen du dentiste à des intervalles réguliers.

Aujourd'hui, les médecins voient aux dents des enfants même avant leur naissance, en prescrivant un régime alimentaire approprié aux mères enceintes. Aussi un grand nombre d'enfants qui naissent auront de bonnes dents, mais encore faut-il que ces enfants, passé l'âge de deux ans, reçoivent l'attention voulue, c'est-à-dire qu'ils aient une nourriture appropriée.

Si les enfants ont besoin d'une nourriture riche en sels minéraux et en vitamines pour avoir des os forts et des dents saines, les adultes doivent avoir une alimentation propre à la conservation de leurs dents et de leur santé.

Le calcium et le phosphore sont essentiels à la conservation des dents, mais on doit leur ajouter les vitamines C et D. Les fruits acides et les légumes, les tomates surtout, fournissent la vitamine C ; les rayons solaires ou l'huile de foie de morue, la vitamine D ; le lait, le calcium et le phosphore.

VOYEZ à l'hygiène de la bouche, ayez une nourriture appropriée, passez à la visite du dentiste régulièrement, et vous n'aurez point ou peu de difficulté à conserver vos dents en bon état.

SIROP MATHIEU RHUMES BRONCHITES LA GRIPPE CASSE LA TOUX
Vaseline BLANCHE CALME L'IRRITATION DE LA PEAU

LE DEUX NOVEMBRE

Oui, je sais. Aujourd'hui, donnons notre pensée Tout entière aux absents qui prirent notre coeur. A la terre pesante où leur marche est tracée. Au ciel qui les retient dans sa froide splendeur. Pensons aux morts !

Pourtant, nous le savons, à chaque heure sonnante, A chaque jour portant son hymne et son devoir, Nous songeons, esprit faible, inquiet, âme errante, A tout cet infini qu'on ne peut concevoir, A nos morts !

Et, devant le miroir où tient mon espérance, Je les vois revêtus de calme et de beauté : Soit dans leur attitude et leur pli de souffrance Ou le rayonnement de leur activité : Sont-ils bien morts ?

Aujourd'hui, nous portons des gerbes, des couronnes Moins lourdes que le poids multiple des regrets, Des fleurs, beaucoup de fleurs aux senteurs des automnes Que détrempa la pluie, en pleurs sur les bouquets. Parons nos morts !!

Madame ALPHONSE DAUDET.

LA SEMAINE NATIONALE DU FROMAGE

La semaine du 9 au 14 novembre sera la Semaine nationale du fromage de l'année 1936. Ces semaines nationales annuelles du fromage ont été organisées en 1934 par l'industrie laitière canadienne qui désire attirer l'attention du public sur la valeur nutritive de ce produit et répandre des renseignements sur les nombreuses façons appétissantes dont il peut être apprêté et servi.

Le fromage est un produit de l'industrie laitière canadienne. Le fromage fournit des matériaux de construction de la plus haute qualité (la protéine) pour le développement et la réparation des tissus du corps. Le fromage, de même que le lait, vient en tête de tous les aliments comme source de matériaux de construction (le calcium et le chaux) pour les dents et les os.

Le fromage est un aliment économique très nourrissant et à bas prix. Le fromage peut être employé avantageusement pour remplacer les aliments protéiques plus coûteux.

Le fromage relève le goût de certains aliments comme le riz, le spaghetti et les pommes de terre. Le fromage, un aliment hautement concentré, doit être servi avec des aliments volumineux, comme les céréales, les fruits et les légumes verts feuillus.

Le fromage est un aliment très nutritif, et non pas un condiment.

Recettes éprouvées

DESSERTS AU FROMAGE

Le fromage, un aliment utile et économique, peut être employé de bien des manières différentes. On peut le servir comme le plat principal du lunch ou du souper ou l'utiliser dans les soupes, les salades et les sandwiches, et même dans la préparation des desserts.

Tout repas doit contenir une quantité suffisante de protéine ; c'est là une règle fondamentale. Le fromage est très utile sous ce rapport ; un dessert au fromage appétissant, servi à la fin d'un repas, fournit la protéine qui pourrait faire défaut sans cela.

BETTY AU FROMAGE ET AUX POMMES

3 tasses de pommes en tranches, 2 tasses de mûres de pain rassis, 1/2 t. d'eau ou de jus d'orange, (à peu près) 1 c. à t. de cannelle, 1 t. de sucre brun, 2 c. à s. de beurre, 1 t. de fromage râpé.

Disposez les pommes et les mûres de pain par couches dans une tourtière (plat qui va au four) beurrée. Saupoudrez chaque couche de pommes avec de la cannelle, du sucre et du fromage. Recouvrez les mûres de pain de petits morceaux de beurre. Finissez avec une chapelure de mûres, recouverte de morceaux de beurre. Faites cuire dans un four à feu modéré (350°F.) jusqu'à ce que les pommes soient cuites et la chapelure dorée. Servez avec une sauce épaisse.

SAUCE EPAISSE

1/3 de tasse de beurre, 2 c. à t. de crème claire, 1 blanc d'oeuf, 2 tasses du sucre à glacer, 1/2 c. à t. de zeste de citron. Défaites le beurre en crème. Incorporer-y la crème et le blanc d'oeuf. Ajoutez graduellement le sucre, et battez jusqu'à ce que ce soit lisse. Ajoutez le zeste de citron râpé.

TARTE AU FROMAGE BLANC

1 1/2 t. de fromage blanc, 4 c. à s. de beurre fondu, 1/2 t. de sucre, 1/2 c. à t. de sel, 1 c. à s. de farine, Zeste râpé d'un citron, 1/4 t. de crème claire ou du dessus du lait, 2 jaunes d'oeufs, 1/2 t. de raisins, 1/2 tasse d'amandes hachées, (peut être omis).

Combinez les ingrédients dans l'ordre indiqué. Versez dans un abaisse à tarte non cuite, et faites cuire dans un four chaud (400°F.), dix minutes, abaissez la température à 325°F. et faites cuire jusqu'à ce que la garniture soit ferme. La tarte peut être recouverte de meringue.

TARTE AUX POMMES OU AUX RAISINS AVEC FROMAGE

Mettez des tranches minces de fromage cheddar canadien sur des pommes ou des raisins avant de mettre la croûte du dessus ou roulez 1/2 tasse de fromage râpé dans la croûte du dessus.

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

LA BEAUTE... A BATONS ROMPUS

Ma chronique sur la beauté, qui paraît en ces pages et dans celles d'autres journaux soucieux de plaire à leurs lectrices, me vaut environ mille lettres par semaine. Quelle avalanche, dites-vous ! C'est pourquoi je dois répondre surtout par des imprimés. Cependant, il est certaines questions qu'on me pose souvent et que j'aimerais à liquider ici une fois pour toutes.

LA BEAUTE DES MAINS

Le travail manuel est hostile à une main blanche, douce et unie. Vous pouvez facilement éviter d'avoir les mains abîmées par les travaux ménagers en faisant usage, deux ou trois fois par jour, d'une crème "vanishing" ordinaire. Celle dont vous vous servez pour votre visage est tout ce qu'il faut. Après quelques jours de ce traitement on constatera que même les mains les plus abîmées embellissent, blanchissent et deviennent de plus en plus attrayantes. Simple, n'est-ce pas ?

POUR BANNIR LES RIDES

Les rides sont difficiles à faire disparaître. C'est un cas où il vaut mieux prévenir que guérir. Cependant avec beaucoup de patience on arrive à atténuer, sinon à faire complètement disparaître les rides au moyen du massage. Ce massage exige l'emploi d'une crème à la fois astringente et onctueuse — une crème à base de citron par exemple. On appliquera la pulpe des doigts à plat sur la peau en appuyant un peu pour commencer. Le principal est d'étendre la peau dans le sens opposé des rides. Ainsi quand on se masse le front, le mouvement doit commencer au milieu du front et se diriger vers les tempes jusqu'au-dessous de l'extrémité du sourcil ; pour les yeux, il partira de la racine interne du nez jusqu'aux derniers plis de la patte d'oie.

Le massage terminé on s'essuiera le visage avec un linge fin de façon à laisser une légère couche de la crème utilisée sur la peau, qu'on recouvrira de poudre de riz.

TACHES DE ROUSSEUR

Une cousine de province, qui signe "Maman de Pierre", me fait des reproches : "Ne connaissez-vous pas", m'écrit-elle, "un traitement efficace contre les taches de rousseur. Vos imprimés n'en parlent pas. J'ai essayé sans résultat le jus de citron, mais ce traitement m'assèche la peau." Eh bien, cousine, nous allons vous donner satisfaction pas plus tard que tout de suite. Il est déplorable que le citron affecte défavorablement votre peau — c'est pourtant un moyen facile de bannir les rousseurs qui ne sont pas très foncées. Je connais une lotion excellente dont j'ai rapporté la formule de France et je vous en fais parvenir le nom par poste. Suis-je pardonnée maintenant, cousine ?

COURS GRATUIT SUR LA BEAUTE

Afin que dans chaque localité, il y ait une personne qualifiée pour donner des renseignements ordinaires sur les soins de beauté, et de diminuer ainsi le volume de mon courrier, j'offre d'enseigner par poste GRATUITEMENT à toute directrice d'un salon de beauté qui en fera la demande, qui s'engagera à étudier mes leçons — il y en a une dizaine — et à répondre fidèlement au questionnaire accompagnant chaque leçon. Ces réponses, seront vérifiées, par moi et toutes celles qui obtiendront 75% des points, recevront à la fin de la série, un DIPLOME certifiant qu'elles sont compétentes pour donner des conseils sur les problèmes de beauté. Cette offre ne s'applique qu'aux personnes qui dirigent elles-mêmes un salon de coiffure ou de beauté. Ecrivez-moi pour obtenir un bulletin d'inscription.

Si vous désirez des renseignements sur l'obésité, la maigreur, le développement du buste, l'enlèvement des poils follets, votre poids normal, les mesures proportionnelles à votre grandeur, les soins du visage, les soins des mains ou autres questions de ce genre n'hésitez pas à m'écrire en incluant un timbre de 3 sous pour frais de poste et je vous ferai parvenir, dans le plus bref délai possible, la réponse que comporte votre question ou l'imprimé qui vous intéresse. Notez bien que ce service ne coûte rien aux lectrices de L'Avenir du Nord, ni ne les oblige en rien.

Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche", 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

Elle empruntait sa BEAUTE à sa Table de TOILETTE

Elle n'épargnait ni temps ni argent pour sa figure. Elle connaissait tous les trucs du maquillage et cherchait partout les reflets flatteurs de la lumière tamisée. Cependant de jour en jour, elle voyait avec anxiété sa jeunesse se flétrir. Elle distinguait sur ses traits les signes avant-coureurs de la vieillesse, que toutes les femmes appréhendent : les rides rebelles, le regard morne, le teint mat. Qui lui était-il arrivé ? Elle est encore si jeune et si attachée à la vie !

Le crayon pour les lèvres et la poudre sont des aides à la beauté. Ils mettent la bonne santé en relief, mais ne la remplacent pas. Il lui aurait fallu savoir qu'un régime alimentaire mal équilibré et maintenu durant des années peut affecter la mine et la santé des gens. Par exemple, les repas pauvres en "matières inassimilables" causent la constipation. Négligé, cet état produit du malaise et peut même provoquer des maux de tête, la perte de l'appétit et la langueur. Heureusement, une savoureuse céréale

fournit les "matières inassimilables" requises pour régulariser l'intestin. Des épreuves scientifiques ont démontré que les "matières inassimilables" du Son Kellogg's ALL-BRAN sont efficaces et sans danger. Elles absorbent l'humidité de l'organisme et se forment en une masse molle qui nettoie doucement l'intestin. Deux cuillerées à soupe, chaque jour, suffisent ordinairement. Dans les cas obstinés, on prend plus souvent du Son Kellogg's ALL-BRAN. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN se sert comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins, du pain, des gaufres appétissantes, etc., etc. Cet aliment laxatif, naturel, n'est-il pas préférable aux pilules et aux drogues ? Le Son ALL-BRAN ne guérit pas tous les maux, mais il corrige la constipation qui résulte du défaut de "matières inassimilables". Il est garanti par la Compagnie Kellogg et se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Servi régulièrement, le Son ALL-BRAN régularise



Elle empruntait sa BEAUTE à sa Table de TOILETTE

Illustration of Kellogg's ALL-BRAN cereal box.



A la T. S. F. Radio-Canada

LA SYMPHONIE DE NEW-YORK

Les concerts de la Symphonie de New-York seront de nouveau diffusés, cette année, par le Columbia Broadcasting System aux Etats-Unis et Radio-Canada, dans notre pays. C'est la nouvelle que nous transmet M. Arthur Dupont, directeur de la division de l'Est de la Commission de la Radio. Comme les années dernières, ces concerts seront diffusés le dimanche après-midi de 3 heures à 5 heures, à partir du 8 novembre.

Cette entente avec le Columbia Broadcasting System avec la Symphonie de New-York qui permet de faire entendre aux radiophiles les classiques de la musique daté de 1930. Ce fut depuis lors l'une des émissions les plus goûtées en Amérique. Il faut dire que ceux qui ont dirigé cet orchestre et que les instrumentistes qui le composent, se recrutent parmi les personnalités du monde musical.

John Barbirolli aura la redoutable tâche de succéder à Toscanini au pupitre de chef d'orchestre. Celui-ci, on s'en souvient, a décidé de prendre sa retraite. Barbirolli, qui est l'un des artistes les plus connus de l'heure en Angleterre, dirigera les dix premiers concerts de la saison. Après lui viendra le compositeur russe, Igor Stravinsky; celui-ci dirigera deux concerts. George Ernesto, violoniste et compositeur roumain et Arthur Rodzinski, chef de la Symphonie de Cleveland, dirigeront les derniers concerts de la saison.

Ajoutons que les directeurs de la Symphonie ont invité plusieurs célébrités à se faire entendre au cours de la saison, parmi lesquelles, Marjorie Lawrence, du Metropolitan, Huida Lashanska, soprano, Robert Casadesu, pianiste et Josef Hoffman, pianiste, etc. Casadesu, qui l'on entendit le 2 novembre, jouera le Concerto de Weber et les Variations symphoniques de Cesar Franck.

La préparation des programmes ne saurait manquer d'intéresser les dilettantes en raison des goûts et de la formation des chefs d'orchestre qui se succèdent au cours de la saison à New-York. C'est ainsi que Barbirolli doit faire entendre des compositeurs anglais. Stravinsky a inscrit à ses programmes nombre de compositeurs russes. En s'éloignant quelque peu de la tradition, la Symphonie de New-York — suivant le mot d'un critique américain — s'oriente vers de nouvelles destinées.

LA SAISON D'OPÉRETTE A RADIO-CANADA

Radio-Canada commencera bientôt sa saison d'opérette. Cette saison débutera le dimanche soir, 6 décembre, à 8 heures, avec "Valse de Vienne" des deux Strauss et se terminera le 21 février, avec "L'Orloff" de Granichshtaden. Parmi les œuvres nouvelles au programme, nous remarquons "Princesse Dolzar" de Léo Fall.

CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE RUSSE

Radio-Canada groupera dans les quatre prochains concerts de la Petite Symphonie de CRCM, ceux du 6, du 13, du 20 et du 27 novembre, les principaux maîtres de l'école russe ou pour être plus exact, de la Russie musicale. Car l'école russe nous apparaît multiple quand on parcourt tout le cycle qui va des œuvres dites nationales et d'expression folklorique et du néo-classicisme d'avant la révolution de 1917 à l'art d'un Stravinsky.

De Balakirew, de Cui, de Moussorgsky, de Borodine et de Rimsky-Korsakow, qui furent les animateurs du nationalisme musical russe ou si l'on veut du genre autochtone au créateur de l'Oiseau de Feu, — un révolutionnaire! — on rencontre un Tchaikowsky qui a résisté malgré tout aux influences des nouvelles écoles pour s'en tenir au classicisme allemand et un Scriabine, "l'individualiste Scriabine", comme l'ont appelé certains critiques.

Radio-Canada ne saurait démontrer dans quatre concerts les divers genres de la Russie musicale, ce qui exigerait un plus grand nombre d'auditions. Mais il lui sera possible, pour les fins éducatives qu'il poursuit de faire connaître quelques-uns des genres d'avant 1917. Car une vue panoramique des œuvres musicales russes nous révèle leur étonnante diversité d'expression et si abondant et si riche que soit le folklore dont elles s'inspirent, elles trahissent souvent cette tendance à la nouveauté, à l'effet, au paradoxe. Elles ne connaissent point ce besoin de fixité que l'on trouve par exemple chez les compositeurs allemands. On a voulu par conséquent inventer de nouvelles formules dont la plus incohérente pour ceux qui se sont abreuvés aux sources classiques réside dans "l'expression sonore prolétarienne post-révolutionnaire", selon le mot d'un historien.

Au fait, depuis la révolution, on a voulu chanter dans les formes les plus diverses et les plus inattendues, les gloires de la Soviétique et de la déesse Machine. Les compositeurs versent aujourd'hui dans le "bruitisme" mais cette mode disparaîtra. Déjà, en effet, les maîtres des conservatoires russes s'émeuvent de cette tendance ou plutôt de cette exaltation et encouragent leurs élèves aux études folkloriques.

Les travaux publiés dans les revues sur la Russie musicale constituent une documentation particulièrement intéressante. Il faut tenir compte qu'ils sont généralement connus des dilettantes. Le premier concert de cette nouvelle série, celui du vendredi, 6, sera consacré à Cui, à Rachmaninoff, à Sokolow et à Glinka.

Les idées et les opinions de M. Henri Bourassa

Une nouvelle conférence

M. Henri Bourassa, parlant devant l'Association des Anciens Retraitants du Loyola College, prononçait, dimanche dernier, dans la Salle Académique de cette maison d'enseignement, une causerie en anglais sur l'apostolat laïque.

Le conférencier rappela d'abord qu'il avait profité de son dernier voyage en Europe pour échanger des idées avec des catholiques d'un peu tous les pays d'outre-mer et particulièrement avec quelques-uns des chefs de l'Eglise Romaine. "Il semble, continua-t-il, que partout on tend à oublier que le catholicisme doit rester catholique, c'est-à-dire universel et qu'il ne doit pas être accommodé à la seule convenance de ceux qui le pratiquent. Le Pape prêche l'action catholique. Qu'est-ce que l'action catholique? Quels sont les progrès qu'elle fait au Canada spécialement?"

Il faut d'abord, avant de s'occuper de faire de l'action catholique se pénétrer d'un esprit vraiment catholique. Les catholiques, je l'ai répété plusieurs fois, n'exercent pas dans le monde l'influence qu'ils devraient exercer, parce qu'ils ont perdu le vrai sens du catholicisme. Socialement et politiquement, leur nombre n'est plus la force vivante qu'il devrait être. Beaucoup d'entre eux pratiquent bien leur religion comme individus, mais ils ne la pratiquent pas comme membres d'une société, comme membres d'un tout qui est l'Eglise. Et c'est là qu'est le mal. On est trop l'homme de son pays, de sa nation, de sa race, de sa patrie, de son clocher, et pas assez l'homme de l'Eglise, de Dieu.

On est Français, Canadien-Français, Irlandais, Allemand catholique, mais on n'est plus catholique romain. C'est la désunion au lieu de "l'union qui a toujours été la grande force constructive du catholicisme."

"Le communisme nous effraie, poursuit-il, après avoir donné quelques exemples de l'affaiblissement de la foi dans l'univers. Toutefois, il est à signaler que c'est par nos abus que nous avons préparé la voie à cette doctrine néfaste. Ah! on se sert beaucoup des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno pour mettre nos populations en garde contre le marxisme! J'ai remarqué cependant qu'on n'en cite que certains passages, en glissant prudemment sur le reste qui dénon-

Le concert suivant, celui du 13, permettra de goûter quelques-unes des pages les plus originales d'Alexandre Glazounov.

Aux deux derniers concerts, — les 20 et 27, — la Petite Symphonie interprétera des œuvres de Rimsky-Korsakow et de Tchaikowsky.

Radio-Canada tient à signaler ici les marques d'appréciation du public radiophile à l'égard de ces émissions d'ordre éducatif et artistique; les lettres qu'on lui a adressées d'un peu partout l'encouragent à poursuivre cette œuvre d'éducation musicale commencée en juillet dernier avec un festival de musique française, poursuivie en octobre avec un festival de musique allemande et qui sera maintenue, ces jours prochains, avec un festival de musique russe. Les directeurs et les instrumentistes de CRCM mettent leur savoir, leur art et leur conscience au service d'une belle cause, celle de la diffusion du Beau musical; ils remercient tous ceux, dilettantes et critiques, qui leur ont écrit au sujet de ces radio-concerts et qui leur ont fait des suggestions.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure dominicale, le 8 novembre, sera radiodiffusée de Québec sous la direction artistique de l'abbé Jules Rancourt, maître de chapelle à Notre-Dame du Chemin. M. Henri Vallières dirigera la chorale et M. Henri Gagnon, organiste titulaire à la Basilique-cathédrale de Québec, accompagnera les choristes.

Le Très Honorable W.-L. MACKENZIE KING

AUX POSTES DE RADIO-CANADA Le Très Honorable M. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, donnera une conférence à la radio le lundi, 9, sous les auspices de la Ligue canadienne de la Société des Nations.

Le premier ministre parlera d'Ottawa et sa conférence sera relayée par toutes les stations de T.S.F. du réseau de la Société Radio-Canada.

Cette émission commencera à 9 heures p.m. et se terminera à 10 heures p.m.

LA FETE DE L'ARMISTICE A RADIO-CANADA

En préparant leurs émissions du mercredi, 11 novembre, les directeurs du poste CRCM se sont inspirés de la fête du jour. C'est ainsi qu'à 8 heures p.m., on jouera un sketch dû à la plume de M. Pierre Benoit, portant sur le sublime sacrifice des soldats de la grande guerre. C'est un hommage au héros inconnu. Plus tard, dans la soirée, à 10 heures, au cours d'"Ici, Paris", on essaiera de faire revivre dans un choix de musique appropriée et dans des saynètes, l'enthousiasme défilant des Parisiens lors de la signature de l'Armistice.

ce les fautes du libéralisme économique, les abus du capitalisme. Avons-nous le droit de couper ainsi dans les instructions de l'Eglise, d'en prendre ce qui nous convient et de laisser de côté ce qui nous ferait à faire mieux? Certes, je suis un adversaire du communisme, mais je pense aussi, et en cela, je suis parfaitement d'accord avec l'Eglise, que ce n'est pas seulement lorsque le mal apparaît qu'il faut le combattre, mais surtout lorsqu'il germe. Détruire ces germes, nos abus, ne serait-ce pas la meilleure politique à suivre? Ce serait en même temps se conformer à l'esprit des encyclo-

Revenant ensuite au fait que le catholicisme doit avoir le pas sur tous nos autres intérêts, M. Bourassa précisa: "Pourquoi, dit-il, tant d'individus ont-ils adopté le protestantisme que leur prêchait Luther au XVIème siècle? Parce que ce dernier faisait appel à leur nationalisme, à leur race, à leur égoïsme. Vous envoyez votre argent à Rome, leur disait-il; vous pouvez être les maîtres chez vous et vous obéissez à des étrangers, pourquoi? Et c'est ainsi qu'il fait de la religion l'esclavage de la politique. Durant la guerre, en France, on entendait les nombreux appels lancés aux catholiques par Benoit XV. On n'ignorait pas que le Souverain Pontife demandait à tous les catholiques d'unir leurs efforts pour rétablir la paix. Il en était de même en Allemagne. Mais Français et Allemands catholiques répondaient: "Saint Père, nous vous respectons, mais il n'y aura pas de paix pour nous tant que nous n'aurons pas écrasé la France, ou tant que nous n'aurons pas écrasé l'Allemagne. "L'attitude était la même des deux côtés. Qui aurait alors consenti à sacrifier ses intérêts raciaux pour préparer un esprit de paix? Il y a chez-nous de bons catholiques. Qu'auraient-ils fait dans un cas comme celui-ci? Que font-ils dans des cas analogues? Ils ne font certainement pas mieux."

M. Bourassa proclame ici qu'il faut revenir au sens universel du catholicisme; qu'il faut que chacun, dans la sphère, dans le milieu où il agit, si modeste soit-elle, se préoccupe d'agir comme membre de l'Eglise, avant d'agir comme individu, qu'il faut que chacun place son devoir social au-dessus de tout. "Car, dit-il, les crimes sociaux ont leur châtiement en ce monde, châtiement qui fait souffrir les bons comme les autres. Plus de catholiques égoïstes qui ne songent qu'à sauver leur âme sans s'inquiéter du sort de l'Eglise, seule institution qui est restée dans le monde un exemple d'ordre et de liberté et qui donne à l'univers une leçon vivante de justice, de charité, d'unité et de respect. Tous les hommes qui pensent de nos jours se rapprochent de l'Eglise. Ils ont conscience qu'Elle seule est assez solide pour empêcher un monde livré à ses pires instincts de s'effriter, une civilisation acquise avec les siècles, de s'anéantir. L'exemple qu'ils nous donnent, suivons-le. Obéissons à l'Eglise dans un véritable esprit social. Faisons les catholiques plus catholiques. Agissons pour que l'on dise en nous voyant agir: "Celui-là est un catholique". N'allons plus crier sur les toits que nous sommes catholiques et que c'est à cause de cela que nous sommes meilleurs patriotes, meilleurs ceci et meilleurs cela. Contentons-nous de prouver à ceux-là qui ne partagent pas nos convictions, par nos seuls actes, que notre religion est la bonne, que nous appartenons à Dieu d'abord, à la société ensuite, que notre premier devoir consiste à aider notre prochain et à lâcher cet égoïsme qui nous sera fatal!"

Qui n'annonce pas ne réussit pas

Pour tout commerçant et industriel — de même que pour tout candidat politique désireux de réussir — la réclame, la publicité est devenue une nécessité absolue. Il est cependant plus difficile de savoir faire la réclame qu'on ne se serait tenté de le croire de prime abord.

Aux Etats-Unis le principe de l'annonce est tellement admis qu'il fait partie des procédés commerciaux de toute maison. Celui qui ne fait pas de réclame est considéré comme en état d'infériorité. Le lecteur d'annonces se dit que si un commerçant dépense beaucoup d'argent, c'est qu'il doit en gagner beaucoup et alors il en conclut que pour gagner beaucoup ce commerçant doit vendre de bonnes marchandises.

Le commerçant et l'industriel emploient spécialement pour la réclame les journaux quotidiens et hebdomadaires, les revues, les magazines, l'intérieur des trains et des tramways, les devantures et les célèbres planches d'affichage.

Dans les grandes maisons commerciales on n'accepte pas de but en blanc un rédacteur d'annonces; il faut qu'il fasse ses preuves pour être engagé et dès qu'on s'aperçoit que ses annonces ne sont plus aussi attrayantes qu'elles devraient l'être, "vian, on le flanque dehors. Celui qui rédige une réclame ne doit jamais perdre de vue son but réel: la vente. Son annonce doit remplacer un vendeur. Toutes les descriptions doivent être brèves et

Chronique agricole

TOUS LES LAPINS ONT BESOIN D'EAU

Tous les éleveurs inexpérimentés, aussi bien les enfants qui élèvent des lapins pour leur plaisir que les grandes personnes qui le font pour la vente, nourrissent toujours trop leurs animaux. Beaucoup s'imagine également que les lapins n'ont pas besoin d'eau, mais cette idée, très répandue, est entièrement fautive. Il est très vrai que les lapins recevant de grandes quantités de racines ou de verdure succulentes n'ont pas besoin d'autant d'eau que ceux qui sont nourris principalement au grain et au foin; mais ils devraient toujours avoir de l'eau propre en tout temps pour qu'ils puissent en prendre quand ils en désirent. En fait, la perte d'un grand nombre de portées peut être attribuée au fait que la mère lapine ne reçoit pas suffisamment d'eau à certaines époques.

Voici quelques-uns des aliments les plus appréciés et les plus généralement employés: racines — carottes, navets, betteraves fourragères, panais, et betteraves à sucre. Les pommes de terre crues sont mal vues pour l'alimentation des lapins, mais les pommes de terre bouillies mélangées avec les grains sont excellentes, spécialement comme ration d'engraisement. Les grains: avoine entière, roulée ou sous forme de gruau; orge décortiquée, roulée ou moulue; blé, blé d'Inde, graine de lin et leurs sous-produits. Foin — luzerne, trèfle, et graminées mélangées et tréfil. Le lait — le lait ou est très utile pour la lapine qui allaite ou pour les petits qui grossissent, ainsi que pendant la période de mue ou d'engraisement.

L'huile de foie de morue est d'emploi général aujourd'hui; elle est spécialement utile à l'époque de la mue, car elle aide le développement de la fourrure. Il suffit d'en ajouter deux ou trois gouttes dans la pâtée pendant quelques jours. En ce qui concerne les aliments minéraux, le sel doit être donné sous forme de lèche, ou dans les pâtées sous forme de sel iodé. La farine d'os traitée à la vapeur peut être employée de la même façon. L'eau de pain trempé dans du lait et roulé dans la farine d'os sera consommé avidement.

Lorsque la verdure est abondante, il y a un grand choix de nourriture, comme la luzerne et les trèfles; presque tous les déchets de jardin, les feuilles de chou et de caillette, des tiges de célerettes, de betteraves et de carottes, les tiges de pois et de fèves, l'herbe des pelouses, les choux frisés, les navettes et les plantes sauvages comme les trèfles, pissenlits, chicorée, plantains, liserons, laitons, et beaucoup d'autres. Il y a des plantes qui ne sont pas recommandables, comme le bonbon-d'or ou renouéle par exemple, mais le nourrisseur apprendra bien vite à les reconnaître et à les éviter. On trouvera des détails complets sur les pratiques d'alimentation, la composition des aliments digestibles, et d'autres connaissances importantes dans un feuillet intitulé "L'élevage du lapin" que l'on peut avoir en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

POUR AIDER L'ELEVAGE DU MOUTON AU CANADA

Les cultivateurs et les éleveurs désirent faire un choix de moutons reproducteurs peuvent aisément avoir de l'aide et des conseils. Ils peuvent s'adresser aux services de spécialistes et d'agronomes attachés aux Ministères fédéral et provinciaux, qui sont toujours prêts à venir en aide à ceux qui veulent choisir des brebis de qualité, et ils peuvent aussi profiter de certaines initiatives gouvernementales, comme le régime des cercles d'éleveurs de moutons, qui fournissent aux jeunes cultivateurs le moyen de se procurer des brebis sélectionnées aux prix du marché.

Tous, du reste, cultivateurs et éleveurs, reconnaissent de plus en plus la nécessité de choisir leurs moutons avec soin. Heureusement il est facile aujourd'hui d'acquiescer les connaissances essentielles sur l'appréciation de; moutons et le type de la race grâce aux démonstrations sur l'appréciation des animaux, les cours sur la vente des moutons et toutes les autres initiatives éducatives de ce genre. Le classement des béliers, qui fonctionne un peu partout, permet aux cultivateurs et aux éleveurs de se renseigner directement sur la qualité des béliers produits dans les différentes provinces. Les acheteurs ont la certitude qu'un agent compétent a donné une appréciation exacte des animaux en vente. Il fournira à l'acheteur si celui-ci le désire, une liste des éleveurs qui, dans son opinion, ont les béliers de la meilleure qualité. Si la distance ou les frais de voyage ne sont pas excessifs, il peut visiter la ferme et faire lui-même la sélection, sachant qu'il peut faire un choix parmi des catégories établies. Les cultivateurs et les éleveurs qui désirent acheter par la poste peuvent commander d'après les catégories officielles établies dans les différents troupeaux.

Ceux qui désirent se lancer dans l'industrie ovine feront bien de consulter un bulletin qui vient de paraître et qu'ils pourront avoir en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Ce bulletin, préparé par A.-A. MacMillan, a pour titre "Sélection de moutons reproducteurs. Conseils aux débutants".

claires. On ne fait des phrases que dans certaines réclames, et encore le moins possible.

Le langage, les expressions doivent être à la portée de tous; il faut coûte que coûte, que l'annonce rapporte bénéfice au commerçant, et ce n'est point en parsemant son style de fleurs de rhétorique dans une réclame qu'on parviendra à produire l'effet voulu sur toutes les classes de la population.

Si l'annonce est trop pompeuse, trop savante elle ne servira à rien, mais si, au contraire elle est brève, simple, avec des mots forts, bien choisis et familiers à tous, et qu'elle ait assez d'espace pour qu'elle puisse être bien présentée au lecteur, elle donnera sûrement des résultats, surtout si on ne se borne pas à annoncer une fois par mois.

Au Canada comme ailleurs on n'a rien pour rien et le commerçant qui n'annonce pas s'aperçoit tôt ou tard qu'il fait une gaffe. Comme dit un auteur yankee: "Vouloir faire des affaires sans annonces, c'est placer une poule sur des oeufs en porcelaine et attendre l'éclosion de petits poulets."

Le dîner en l'honneur de Me Hermann Barrette

Samedi soir dernier, un dîner servi au collège de Saint-Jérôme en l'honneur de Me Hermann Barrette, député, réunissait un groupe de près de cent soixante-quinze personnes. Cette occasion, les auspices du conseil municipal, de la Chambre de Commerce et de la Ligue des Propriétaires de Saint-Jérôme, était sous la présidence conjointe du maire de la ville de Saint-Jérôme, M. Emmanuel Bertie, et de Me Léopold Nantel. On remarquait à la table d'honneur: M. le curé Emile Dubois, de Saint-Jérôme; l'honorable Wm. Tremblay, ministre du travail; l'honorable F.-J. Leduc, ministre de la voirie; l'honorable sénateur André Fauteux; Me Hermann Barrette; le président de la Chambre de Commerce, M. J.-W. Cyr, et le secrétaire, M. P.-A. Castonguay; le président de la ligue des propriétaires, M. F.-A. Lorrain; les échevins de la ville de Saint-Jérôme: MM. A. Fillon, A. Lessard, J. Labonté, H. Côté, et A. Pilon, MM. Cléophas Viau, Bernard Ranger, André D'Assous, secrétaire de l'honorable Wm. Tremblay, Mmes Hermann Barrette, J.-B. Parent, F.-A. Lorrain, M. Gustave Léonard, notaire; Mmes Jules Jarry, Gustave Léonard, Bernard Ranger, L.-P. Marleau, L. Nantel, Mlle Jeanne Lorrain.

L'orchestre du collège, du R. Frère Radulphus, a interprété plusieurs pièces musicales durant le banquet. M. Paul Deschambault le dirigeait.

Les orateurs

Ont adressé la parole: M. le curé Emile Dubois qui a vivement félicité et chaleureusement remercié Me Hermann Barrette des octrois qu'il a obtenus, octrois qui aident à combattre le chômage dans la ville de Saint-Jérôme et qui par conséquent soutiennent le niveau moral de la population. M. le curé a analysé la situation mondiale et les différentes écoles qui depuis quelques années ont voulu apporter un remède à la situation des travailleurs et des chômeurs: école individualiste, école socialiste ou communiste et école sociale catholique.

Me Nantel en présentant la santé du député de Terrebonne l'a proclamé le digne successeur des Châteaufort, des Nantel, des Prévost et des David qui ont dignement, dans le passé, représenté le comté de Terrebonne. Me Nantel eut aussi quelques mots charmants à l'adresse de Mme Barrette.

Me Hermann Barrette

Dans les quelques paroles qu'il a prononcées Me Barrette a promis qu'il donnerait toujours son appui à l'Eglise et il a déclaré que le gouvernement de l'Union Nationale suivait les données des encycloques de l'Eglise.

Me Barrette a aussi déclaré que plusieurs projets étaient à l'étude et que le ministre du travail le secondait pour faire du comté de

Terrebonne le paradis des touristes et "un second Parc National". Au nom du gouvernement nous offrons aux villages de chez nous la plus entière coopération, pour faire de notre comté et de notre province, l'idéal de toutes les patries. Me Barrette a déclaré s'inspirer des enseignements du grand curé Labelle et vouloir suivre les traces de ses prédécesseurs dans le comté. Me Barrette a également parlé du programme de l'agriculture qui est présentement à l'étude.

L'honorable W. Tremblay

L'honorable Wm Tremblay s'est dit fier d'avoir pour chef l'honorable Maurice-L. Duplessis, qui, quelle que soit la somme de travail que lui imposent ses nombreuses obligations, va à chaque jour entendre la messe avant de se rendre à son bureau, un homme imbu du plus pur esprit du christianisme.

Plus de 75% de chômeurs

"Nous sommes au début d'une tâche ardue, dit-il, et pour pouvoir réussir il faut faire appel à la coopération de tous. Quand j'ai obtenu d'Ottawa la somme de 5 1/2 millions, qui doivent être dépensés d'ici mars prochain il m'a fallu faire immédiatement un programme de travaux, et ce programme profitera à 5 à 6% de nos chômeurs. Mais nous réaliserons certainement un programme qui profitera à plus de 75% de nos chômeurs, et ce d'ici quelques mois. Notre chef ne permettra cependant jamais au communisme de relever la tête dans notre province". M. Tremblay a terminé par un violent réquisitoire contre le communisme.

M. Emmanuel Bertie

M. Emmanuel Bertie a fait quelque peu l'histoire de la ville de Saint-Jérôme, fondée il y a un peu plus de cent ans et qui grâce à l'es-

prit d'endurance et de bonne entente de la population, a réussi depuis 1929 à subsister sans que personne ne vint à son secours. M. Bertie s'est dit heureux et reconnaissant des octrois qui ont été obtenus par Me Barrette.

L'honorable André Fauteux

Après avoir présenté la santé des dames, l'honorable André Fauteux a prêté à l'honorable Tremblay et au gouvernement Duplessis un avenir des plus brillants et des succès toujours grandissants, félicitant le ministre des travaux publics et le ministre de la voirie du beau travail qu'ils ont déjà accompli.

En déplorant grandement l'état d'esprit qui s'est quelque peu répandu chez nous, l'honorable Fauteux le rattache aux erreurs qui ont été commises dans le passé par les têtes dirigeantes. Après avoir parlé du curé Labelle, M. Fauteux a terminé en félicitant ceux qui veulent faire du comté de Terrebonne le paradis des touristes, suivant en cela, après plus de 30 ans, l'exemple d'un grand homme.

L'honorable F.-J. Leduc

Appelé à prendre la parole le dernier, l'honorable F.-J. Leduc a annoncé qu'on se mettrait incessamment à la construction de la route Saint-Jérôme - Sainte-Marguerite.

RACONTEZ CES

ECHO DE PLAGE

— Comment, mon cher!... vous allez vous baigner en sortant de table?... Quelle imprudence! vous vous noierez!  
— Allons donc!... Il n'y a rien à craindre... Je n'ai mangé que du poisson.

AU MUSEE DES ANTIQUES

Un enfant qui a pris des habitudes mauvaises à l'école, regarde, en compagnie de son père, un Jupiter négligé.  
— Pourquoi qu'on lui a coupé le nez, dis, papa?  
— Parce qu'il mettait ses doigts dedans.

PROPRIETAIRES Profitez de l'aide que le gouvernement fédéral vous offre pour embellir ou remodeler votre propriété à des conditions faciles. VENEZ ME VOIR POUR VOS MATERIAUX J'aurai des prix tout à fait spéciaux à vous offrir ALFRED LANGLOIS successeur de C.-E. Lafamme & Léopold Richer Marchand de Ferronneries — Peintures, etc. 437 rue LABELLE — Tél. 54 — S.-JEROME

PRÊTS pour L'AMÉLIORATION DES MAISONS Conformément aux clauses nouvelles relatives à la Loi fédérale du Logement La Banque de Montréal collabore au plan adopté par le Gouvernement fédéral en vue d'aider les propriétaires désireux de remettre à neuf, moderniser ou autrement améliorer leurs maisons, et elle est disposée maintenant à prêter aux propriétaires en vertu des stipulations nouvelles de la Loi fédérale du Logement. Voici, brièvement, les stipulations nouvelles relatives aux prêts d'amélioration aux maisons: • Prêt maximum, sur chaque maison — \$2,000. • Escompte. Prélèvement de \$2.25 par \$100 sur la valeur nominale du billet, pour un an, payable à l'avance. Remboursement par versements mensuels. • Prêts devant servir uniquement à améliorer et réparer les maisons existantes, mais non à bâtir des terrains vacants. Les améliorations comprennent tous les travaux tels que plomberie nouvelle, réaménagement des pièces, installation d'une chaudière, peinture, réfection du toit, etc. De même les garnitures, quand elles ne sont pas des accessoires meubles, entrent dans les améliorations. • Aucun endossement n'est requis. • Prêts consentis aux seuls propriétaires. Les propriétés sur lesquelles des prêts peuvent être consentis comprennent les maisons privées, les maisons "duplex", les petites maisons de rapport, les fermes et les maisons du type magasin et logis combinés. • La situation en ce qui concerne les taxes, le remboursement des hypothèques, etc., devra être acceptable à l'institution prêteuse. Si vous désirez des fonds pour réparer, améliorer ou moderniser votre maison, nous serons heureux de discuter avec vous vos besoins. BANQUE DE MONTRÉAL FONDÉE EN 1817... SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant Succursale de Ste-Thérèse: G. E. WURTELE, Gérant Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant "une banque qui fait bon accueil aux petits déposants"

OSCAR LANDRY, Pharmacien

Kodaks et Pellicules
Développement, Impressions,
Agrandissement.
Chocolats Laura Secord
Plumes Waterman,
Crayons Waterman,
Papier à Lettres.

NOUS PRENONS LES COMMANDES POUR
Fleurs naturelles, — Bouquets de noces

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

VOISIN DU MARCHÉ

Service de 2 messagers

Tél. 461 et 490

Les Sports

Par ARMAND

La partie de cartes au profit du club de hockey
La cédule de la ligue de hockey provinciale

Les préparatifs pour la grande
partie de cartes qui aura lieu dans
le sous-sol de l'église, le vendredi
soir, 20 novembre courant, sont très
actifs, et les organisateurs augurent
du plus grand succès connu jus-

qu'ici. Les amusements seront nombreux
et variés. L'une des attractions qui
ne sera pas des moins populaires,
est le pari-mutuel sur les grandes
courses de chevaux, lancées l'an
dernier par le Dr Alfred Cherrier.
Il y aura aussi Bingo, comptoir pour
tirage de gâteaux, rafraîchissements,
etc. L'organisation réserve
en plus, de nombreuses surprises
pour l'assistance.

Il ne faudra pas manquer cette
soirée qui promet du plaisir au début
de la saison et qui permettra de
témoigner l'appréciation et l'encouragement
de tous envers le club qui
nous a fait tant honneur au cours
des dernières saisons.

On sait que cette année notre club
local sera l'une des meilleures équipes
encore jamais vues ici. Allons
donc en foule ce soir-là, au sous-
bassement de l'église, afin de prouver
à nos poite-couleurs que nous
ne les avons pas oubliés et que nous
comptons sur eux pour nous procurer
les amusements dont nous sommes
si amateurs.

Le bureau de direction
du club de hockey

Nous donnons ci-après, les noms
des officiers du bureau de direction
de l'association sportive de Saint-
Jérôme, qui dirige les activités du
club de hockey. Ce sont : président,
M. L.-M. Lippert ; vice-président,
Dr J.-R. Brail ; secrétaire-trésorier,
M. R. F. Waugh ; directeurs : M.
Camille L. de Martigny et Dr Alfred
Cherrier.

Le gérant du club est M. Henri
Francoeur, et l'assistant-gérant, M.
Raymond Raymond. Ces deux derniers
ont été nommés par le bureau
de direction pour diriger l'équipe.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles
usagés, demande d'emploi, objets
perdus, etc., etc.
NOUVEAU TARIF
2 sous le mot, minimum 40c, ou
3 insertions pour \$1.00.

AVIS
J'ai pris 16 renards en 3 jours.
Vous pouvez faire de même. Détails
fournis gratuitement sur demande.
Ecrire à M. Well, Hadley,
Stanstead, P. Qué.

"Hommes ambitieux et qui désirent
une position stable et bien rémunérée
trouveront l'occasion qu'ils
recherchent en faisant application
immédiate. Profits de \$25.00 à
\$35.00 par semaine en commençant.
Travail facile. — Ecrivez à la
compagnie J.-R. Watkins, 2177, rue
Masson, Montréal, P. Q. C-215

RE : SUCCESSION ROSE-ALMA
PRUD'HOMME

Est par les présentes donné par le
sous-signé, que tous ceux qui ont
ou peuvent avoir des réclamations
de quelque nature qu'elles soient
contre la succession de feu demoiselle
ROSE-ALMA PRUD'HOMME, de
les produire d'ici au 15 novembre
prochain, entre les mains de
l'exécuteur testamentaire de ladite
succession.
Docteur ROSAIRE LAPONTE,
exécuteur testamentaire.

C.-A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos

Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Bureau existant
depuis 34 ans
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Nouvelles de Saint-Jérôme

Nouvelles décorations

Les paroissiens de Saint-Jérôme
qui ont assisté aux Vêpres des
Morts, le soir de la Toussaint, ainsi
qu'au service solennel, le 2 novembre,
ont pu admirer une magnifique
nouvelle parure de deuil qui décore
avec dignité notre magnifique temple.

Le choix de cette parure, d'une
grande valeur artistique, a été fait
avec un goût impeccable et mérite
d'être souligné.

"La journée de la livre"

La journée de la livre, organisée
le mercredi, 28 octobre dernier, au
profit des œuvres de l'hospice, dirigée
à Saint-Jérôme par les RR. SS.
Grises d'Ottawa, a remporté un
beau succès, cette année encore,
grâce au dévouement des dames qui
ont prêté leur concours et à la gé-
nérativité de la population.

Un montant de \$132.00 en argent
a été recueilli ainsi que des mar-
chandises de toutes sortes.

Les religieuses, par l'entremise
de notre journal, remercient sincère-
ment toute la population pour sa
générosité, ainsi que les dévoués
soliciteurs et les personnes qui
avaient bien voulu prêter leurs au-
tomobiles.

Si pour quelque raison, des per-
sonnes n'ont pu faire leur offrande
et qu'elles almeraient contribuer
aux œuvres de l'hospice, leur envoi
serait accepté avec reconnaissance,
quel que soit le jour ou l'heure, et
en tout temps.

Il est aussi question de passer
dans les rangs, à la campagne, et
les religieuses seraient bien recon-
naissantes aux personnes qui pour-
raient prêter leurs voitures à cette
fin. Tout don de grains, etc., serait
le bienvenu, car plusieurs animaux
sont gardés à la ferme attenante à
l'hospice, et ce serait là, pour les
cultivateurs, une belle occasion de
faire la charité.

Réunion des anciens retraités

Dimanche, 15 novembre courant,
à 2 heures, aura lieu au séminaire
de Sainte-Thérèse une réunion de
tous les anciens retraités du Nord.
Tous les hommes et jeunes gens
des paroisses du nord, qui ont déjà
suivi les exercices d'une retraite
fermée, sont invités à y assister.

Primeurs artistiques
à Saint-Jérôme

Comme ils sont heureux les bo-
hémiens ! Ils vivent au grand air
et sans soucis de lendemains. Aux
rythmes tantôt langoureux, tantôt
enfervrés et endiablés de leur mu-
sique tzigane, ils savent exprimer
dans la plus grande liberté les sen-
timents les plus intimes de leur
être. L'amour et la haine, telle est
la caractéristique de ce peuple nom-
ade qui chante le charme et le
confort de ses maisons roulantes. Le
tableau bohémien nous les représente
en train de s'amuser chez leur
compatriote, Karamouna, patronne
d'un débit de bière blonde. Comme
c'est un peuple friand de mu-
sique, il traduit son langage par
des danses et des chants tout aussi
pittoresques que son costume na-
tional.

Le deuxième tableau nous trans-
porte en Russie. Natacha est toute
à la joie de revoir Orlof, son fiancé.
Autour d'elle des amies sont venues
participer à son bonheur ; elles dé-
corent son intérieur de fleurs odoran-
tes et dansent la mazurka avant
de voler au devant du fiancé. C'est
en vain que Serge, seigneur russe
dépose aux pieds de Natacha avec
l'hommage de son amour sa fortune
immense ; elle refuse car elle a
juré fidélité à Orlof. Bientôt des
chants lointains annoncent l'arrivée
du fiancé. Ces chants sont un pré-
sage de malheur. En effet Orlof
revient mais il est porté sur une
civière et... mort. Ce tableau est
bien caractéristique de la résignation
basse sur la grande douleur de
Natacha.

C'est dans les jardins de Versail-
les que nous transporte le troisième
tableau. C'est au temps de Louis
XV. Guidé par les rayons blafards
de la lune, l'amoureux Arlequin
chante plaintivement le départ de
sa Colombine qui s'est enfuie. Après
force gémissements et larmes, l'un
qui succombe finalement à ses at-
traits magnétiques. Tous deux vol-
tigent dans une valse qui semble
aérienne. Témoins de leur réunion
amoureuse, des marquis à perru-
que poudrée se joignent au couple
amoureux et dansent le menuet
gracieux.

Le quatrième tableau nous trans-
porte sur les bords du Danube !
C'est le pays de la valse et le pa-
radis de l'amour mis en lumière vive
tant par les chants charissants que
par la grâce enveloppante des dan-
ses.

L'imagination créatrice du
compositeur exige dans ces quatre
actes un grand déploiement de co-
loris dans la toilette des interprètes
et beaucoup d'aisance vocale
dans l'interprétation des mélodies
qui forment un véritable écrin de
perles musicales que saura faire
miroiter un orchestre puissant et
bien stylé. Sous la direction du
grand artiste, M. Gerald Crevier,
autrefois des Ballets de Paris et de
Convent Garden, à Londres, les
danses seront exécutées merveilleuse-
ment.

Cette création musicale est deve-
nue possible à Saint-Jérôme grâce
aux talents locaux dont les possi-
bilités artistiques sont étonnantes
et grâce aussi au conseil municipal
qui a eu la bienveillance de mettre
à la disposition des artistes une
salle de répétition, démontrant en
cela que l'aide aux artistes les
préoccupe autant que le bon renom
de la voirie municipale.

Il ne reste actuellement qu'un
nombre restreint de billets à ven-
dre, tous à des prix populaires.

"BIBI... s'annonce !"

"Bibi", pièce en 3 actes et 4 ta-
bleaux, de Grégoire Leclos, sera re-
présenté à la salle paroissiale de
Saint-Jérôme, le lundi, 30 novem-
bre, et le mardi, 1er décembre.

La section artistique du Cercle de
la Durantaye, dont la renommée
n'est plus à faire, désire donner à
la population de Saint-Jérôme un
spectacle de tout premier ordre. Les
rôles principaux sont confiés à MM.
Hervé Thinel, Raoul Gauthier, Al-
phonse Boutin, Louis Blanchard,
Charles Desjardins, Paul Viger, Gé-
rard Vermette et Gérard Lanthier ;
Mlles : Simone Allard, Marie-Je-
Lauzé, Marie-Jeanne Pelletier, Flo-
rence Morin, Rollande Allard, Rose-
Aimée Côté.

"Bibi" est reconnu partout comme
une excellente pièce. Aussi a-t-
il connu de brillants succès sur la
scène du Gesù, il y a deux ans, et
tout récemment encore, il y a une
semaine, à la salle paroissiale de
N.-D. du Rosaire, à Villieray.

M. Hervé Thinel est un "Bibi"
tout à fait dans la note. A ses cô-
tés, l'on verra le trio inséparable
composé de M. Cyprien Panatèle,
de Mme Léocadie Butard et de Mlle
Coralle Prébouclé... trois types
d'un genre très plaisant !!!

Une nombreuse figuration de
jeunes gens et de jeunes filles com-
plète la distribution, et donne à
l'ouverture de la pièce un caractè-
re des plus vivants.

Les billets seront en vente dès la
semaine prochaine. Remarquez
bien la date : lundi, 30 novembre,
et mardi, 1er décembre. Répétition
pour les enfants, le samedi, 28 no-
vembre, à 2 h. p.m.

Au Cercle de la Durantaye

A leur réunion d'études tenue le
deux novembre dernier, les mem-
bres du "Cercle de la Durantaye",
de Saint-Jérôme, ont passé une ré-
solution à l'effet de protester contre
la sympathie manifestée au
"Front Populaire" d'Espagne par le
Conseil des Métiers et du Travail,
de Montréal.

Cette résolution fut proposée par
M. Hervé Thinel, et secondée par
M. Arthur Cyr.

Que copie soit envoyée aux jour-
naux.

H. LAUZON,
Secrétaire.

Chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche prochain, 8 novembre,
à 2 heures précises, aura lieu la
cérémonie de la Commémoration
des morts chez les Chevaliers de
Colomb de notre ville et mercredi
soir, 11 novembre, sera tenue la
première assemblée régulière dans
le local actuel que tous les chevaliers
sont invités à visiter dès mainte-
nant.

Le souper d'huitres pour les Che-
valiers de Colomb aura lieu le sa-
medi, 14 novembre dans leurs sal-
les.

Elargissement de la rue Labelle
et embellissement ?

Les travaux d'élargissement de la
rue Labelle avancent très rapide-
ment.

La Chambre de Commerce a pré-
senté une suggestion devant le con-
seil municipal demandant de pro-
fiter de cet élargissement pour y
prévoir une haie au centre de la
rue, où on planterait arbrisseaux
et fleurs. Cette initiative a été prise
en vue de rendre l'entrée de la
ville beaucoup plus jolie.

Souhaitons que cette demande
soit prise en considération et que
le projet ait des suites.

Avis important concernant
le dispensaire

Par suite d'un changement effec-
tué dans le service, les cliniques
pour les pneumons auront lieu à l'a-
venir tous les lundis après-midi, de
2 à 5 heures. Elles seront sous la
direction du médecin qui s'occupe
exclusivement de tuberculose dans
Terrebonne et les comtés voisins.

De plus, pour accommoder les
personnes qui travaillent, il y aura,
le premier lundi de chaque mois,
une clinique le soir à 7 1/2 heures.

Les cliniques pour les bébés au-
ront lieu, comme par le passé, le
vendredi, l'après-midi, de 2 à 5 heu-
res. L'immunisation contre la diphté-
rie se fait régulièrement à cha-
cune de ces cliniques, à la demande
des parents.

LE SECRETAIRE DE LA LIGUE.

REMERCIEMENTS

Dans la longue liste de remer-
ciements pour témoignages de sym-
pathie offerte à M. Isidore Auger
et à la famille Lauzé, le nom de M.
S. Hatter avait été omis par mé-
garde. Celui-ci est prié de bien
vouloir agréer les sincères remer-
ciements de la famille.

Décès

Mercredi dernier, 28 octobre, est
décédée à l'hôpital Sainte-Justine,
Marie-Louise Corbell, âgée de 9 ans,
fille de M. et Mme Calixte Corbell,
du Rang Sainte-Marguerite.

Les funérailles ont eu lieu ven-
dredi matin dernier.

A la famille éprouvée, nous of-
frons nos sincères sympathies.

Au conseil
municipal

Lundi soir dernier avait lieu une
session régulière du conseil, sous la
présidence de M. le maire Emman-
uel Berik. MM. les échevins Ar-
mand Fillon, Léopold Nantel, Jérôme
Labonté, Hormidas Côté, A-
lexandre Pilon et J.-Antony Les-
sard étaient présents.

Le bois de cordes
Le conseil municipal a décidé de
consentir à vendre du bois de corde
par quantité minimum de deux cordes
à la fois, au lieu de cinq cordes,
tel que résolu à une session pré-
cédente. Ce bois est offert au prix de
\$1.25 la corde, livré à domicile.

Fermeture des terrains de jeux
Tous les accessoires des terrains
de jeux seront enlevés, ces jours-ci
et seront remis pour l'hiver.

Elargissement de la rue Brière
Une lisière de terrain a été offerte
gratuitement à la ville par M. l'é-
chevin Alex Pilon, en vue de l'élar-
gissement de la rue Brière.

Club de Badminton
On a décidé de louer la salle des
pompiers à un club de Badminton
qui vient d'être fondé, à raison de
\$10 par mois. Ce club devra cepen-
dant laisser la salle libre pour les
organisations qui l'ont déjà retenue
pour certains soirs et en tout temps
quand la ville en aura besoin.

Il est entendu que la salle ne peut
être occupée plus tard que dix heu-
res et demie du soir. La ville ne se
tient pas responsable des objets qui
y sont laissés par aucun des occu-
pants.

La fanfare
La salle du poste des pompiers a
été mise à la disposition de la fan-
fare Saint-Jérôme pour y tenir ses
pratiques, à l'avenir. Les accessoi-
res qui sont actuellement à l'hôtel
de ville où avaient lieu les exercices
y seront démenagés.

La salle municipale
A l'avenir, durant la semaine pré-
cédant les élections, chaque candi-
dat aura droit d'utiliser gratuite-
ment cette salle pour une soirée po-
litique ; une fois, la veille de l'élec-
tion, la salle sera réservée aux can-
didats à la mairie pour y tenir une
assemblée contradictoire.

Chemins d'hiver
Les rues Montigny, Saint-Georges,
Scott et Labelle seront entre-
tenues par la Voirie provinciale, au
cas où la route Montréal-Saint-
Jérôme serait entretenue, cet hiver,
comme par les années passées.

Avis de règlement

M. l'échevin J.-Antony Lessard a
donné avis qu'à la prochaine séance
il présentera un règlement autori-
sant la ville à verser au fonds gé-
néral, la somme de \$50,000 qui est
le surplus du fonds d'amortisse-
ment. On utilisera \$30,000 en 1937
et le solde en 1938, afin de réduire
le taux de la taxe des propriétaires.

Le rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation a été homo-
logué tel que préparé par les esti-
mateurs. Toutes les autres plaintes
ont été rejetées.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., LL.B.

Sequestre officiel du District de Terrebonne

AVOCATS ET PROCUREURS

Téléphone 60 — Boîte Postale 93
LACHUTE

Paul Larose L.L.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINTE-THERESE

Téléphone 50

GRANDE SOIREE

RECREATIVE A

SAINTE-ADELE

Demain soir, samedi, 7 novembre,
à 8 heures, il y aura dans la salle
de l'école du village, une soirée ré-
créative. On y jouera deux comé-
dies. Dans les entr'actes le public
pourra gagner des prix magnifiques
aux jeux de "Bingo", de la "Roue
de fortune", etc. Les organisateurs
ont retenu les services d'un magi-
cien qui saura vous divertir et vous
étonner au suprême. Trois heures
de fou rire et de gaieté. Pour le
prix modique de 25 sous, vous ne
vous priverez pas d'un tel plaisir
et en même temps vous aurez fait
un beau geste puisqu'il s'agit du succès
de nos œuvres paroissiales. Venez
en foule !

AVOCAT

DEMERS & RAYMOND

AVOCATS

Me Maurice Demers
Me Raymond Raymond

Tél. 310

306, Saint-Georges, S.-JEROME

Bureau à SAINTE-AGATHE

7 rue Albert — Tél. 185

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de Bourassa & Gibeault

Tél. 60 — 5 rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE LICENCIÉ
ET AGRÉÉ

(Chartered accountant)

CONSULTATIONS PRATIQUES
EN MATIÈRES COMMERCIALES
ET FINANCIÈRES

425, avenue Viger, Montréal

TABAC DEMANDÉ

On demande à acheter du tabac
en feuille de toutes sortes, déchets
compris.

Adressez échantillons et prix pour
tout ce que vous avez à :

The Capital Gasoline

Light Co.

445 rue Cumberland,
OTTAWA, Ont.

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 25 ans
J.-T. CLEMENT
Gérant de district
330, Saint-Georges Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

Protégez les vôtres par une Bonne Assurance
sur la Vie
Rodrigue Bélanger
Assurances Générales
FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE
AUTOMOBILES, PLATE GLASS
Représentant
"CONFEDERATION LIFE ASS."
169, S.-Georges — Tél. 60-J — Saint-Jérôme

POUR VOS

Imprimés en tous genres

Adressez-vous à une maison de confiance
Etablie en 1905



Imprimerie
J.H.A. LABELLE
Limitée

303 Avenue Parent Téléphone 12

(Toujours voisin de la gare du Pacifique Canadien)

SAINT-JEROME